



La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

juin 2005 - No 25



Photo de Jacques Bonvin

**Un tournant pour le Centre Martin Luther King :
l'Assemblée générale du 15 mai a choisi
de rebaptiser l'association "Centre pour l'action non-violente"(p. 4)**

Boycott : poursuivre ou stopper ? p. 5

La médiation scolaire : l'exemple vaudois, pp. 7-9

Programme de formation 2004-2005, pp. 11-13

Le combat des Femmes en noir, pp. 14-15

Rencontre avec Aung San Suu Kyi, pp. 16-17

Semaine culturelle arabe en résistance à la guerre, p. 24

Vos annonces personnalisées dans Terres Civiles !

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience. Merci de prendre contact avec le secrétariat (021/661.24.34 ou info@cmlk.ch).

Délai de rédaction : 4 août 2004, parution fin septembre.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.

IMPRESSUM

« Terres Civiles » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active.

Abonnement : Fr. 25.-/4 nos ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les « petit budget », Fr. 90.- ou 45.- pour une cotisation familiale. Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de la présente édition :
Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution :
Johannes Abraham, Philippe Beck, Lucienne Erb, Violetta Fasanari-Bourquin, Roger Gaillard, Sian Grand, Jean Grin, Michel Mégard, Johanna Monney, Amélie Perroud, Alain Refalo, Séverine Scott Tchuenta, Anne-Lise Visinand.

Impression : Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter :
Centre Martin Luther King
52, rue de Genève
1004 Lausanne - Suisse
Téléphone : 021 661 24 34
Télécopieur : 021 661 24 36
Courrier électronique : info@cmlk.ch
Sur Internet: <http://www.cmlk.ch>
Compte postal: 10-22368-6

Service civil, à vos calculettes

Voici que le CMLK est enfin parvenu à mettre à jour les pages "service civil" de son site Internet, pour les adapter à la nouvelle loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Pas facile ! Trouver, en français si possible, les documents adéquats. Faire les liens nécessaires avec la loi sur Armée XXI. Attendre fin décembre pour obtenir les ordonnances, les décortiquer. Malgré tout, s'appuyer sur le nombre majestueux d'articles à disposition n'a pas suffi. Il a encore fallu se renseigner auprès des organes d'exécution du service civil. Et, bonjour les contradictions. Bref, au total, 5 mois pour s'en sortir. Dur, dur, alors que nous ne disposions déjà pas suffisamment de moyens pour défendre un service civil de qualité.

Tout ça pourquoi ? En premier lieu pour y constater des modifications essentiellement d'ordre technique, un nombre de conditions chiffrées repoussantes.

Un nouveau casse-tête

Les civilistes n'ayant pas atteint leurs 26 ans au moment de leur admission doivent désormais accomplir les deux tiers des jours de service civil dans les six années civiles qui suivent leur admission. Si cette condition n'a pas été accomplie ou si la personne a déjà eu 26 ans lors de son admission, elle doit faire du service civil tous les ans. De plus, les civilistes sont désormais astreints à une affectation longue. Pour les personnes devant accomplir au total 340 jours de service, l'affectation est d'au moins 180 jours. Elle se fait auprès du même établissement, en une ou deux fois en l'espace de deux années civiles au maximum. Quiconque a achevé son service civil lors de sa 30^{ème} année révolue est libéré du service civil. Sinon, le civiliste sera libéré au plus tard durant sa 34^{ème} année. La limite d'âge maximale est par contre fixée à 46 ans pour les civilistes qui ont demandé une dérogation pour pouvoir effectuer une affectation à l'étranger. Mieux vaut donc organiser son service civil suffisamment à l'avance de manière à pouvoir garder un éventail aussi large que possible dans le choix de la période et du lieu d'affectation ou, dans le pire des cas, pour éviter de se voir contraint à une période de service civil.

Des mesures transitoires ?

Là où le bât blesse aussi, c'est l'absence de mesures transitoires ou la dureté de celles-ci. Les civilistes de 30 ans et plus ont été libérés au 31 décembre. Pour certains, alors qu'il leur restait encore des jours à servir, voir carrément n'ayant effectué aucun jour de service civil, la déception était réelle. Faut-il pour autant en conclure que les civilistes de 29 ans sont plus chanceux ? Pas vraiment puisqu'une personne nous a fait savoir qu'elle avait reçu un courrier l'astreignant à 53 jours par an d'ici à 2008 de manière à terminer son obligation de servir en temps voulu, une période estimée incompatible avec ses obligations sociales et professionnelles. Une situation inimaginable pour cette personne alors qu'elle avait pensé répartir ses périodes d'affectation d'ici à ses 42 ans. D'autres personnes encore ont appris devoir effectuer d'ici à la fin de l'année 26 jours de service civil. Or, peu d'établissements engagent des civilistes pour des courtes périodes. Le CMLK, reconnu comme établissement d'affectation, a, pour sa part, reçu une vingtaine de demandes en deux semaines, un chiffre à répartir habituellement sur une année.

Les civilistes devront ainsi faire face à davantage de contraintes. Des faits peu appréciables puisque, antérieurement à la révision de cette loi, de nombreuses personnes s'étaient déjà plaintes de leurs difficultés à répartir leurs périodes d'affectation. Certes, des civilistes seront probablement satisfaits de savoir qu'il est désormais possible d'effectuer son service civil en un seul bloc, en une seule affectation. Néanmoins, alors que le nombre de demandes en service civil a diminué en 2003, il aurait paru judicieux que l'administration fédérale consulte les civilistes.

De nouvelles exigences contraignantes auxquelles s'ajoutent la mise en oeuvre des programmes prioritaires et l'imposition d'une taxe à la Confédération, également pour les établissements d'affectation pénalisés financièrement par cette dernière. Une nouvelle gestion du service civil qui conduira à une diminution certaine des possibilités d'affectation pour les civilistes.

SB

SOMMAIRE

4-5 Vie du Centre

Le CMLK rebaptisé

Boycott : poursuivre ou stopper ?

**7-9 La médiation scolaire :
l'exemple vaudois****10 La non-violence par le yoga****11-13 Programme de formation 2004-2005**

De nouveaux modules à découvrir

14-15 Les Femmes en noir**16-17 Aung San Suu Kyi**

Une femme hors du commun

18-19 Désobéissance civile

Un outil pour l'Ethiopie ?

20 Midi-Pyrénées et non-violence

Un nouveau Centre de ressources

21-23 Centre de documentation

Les nouveautés et nos sélections

**24 Une semaine culturelle contre la
guerre en Irak**

EDITORIAL

Le droit de dire non

A l'heure où nous sommes toujours plus vite informés, toujours plus informés, nous sommes surtout surinformé-e-s. Alors que les mass médias sont de plus en plus dépendants du nombre de tirages, dépendants des conférences de presses organisées par les puissants de ce globe, que savons-nous finalement de ce qui se passe dans le monde ou tout simplement à côté de chez soi ?

Notre attention se focalise de plus en plus sur des images chocs qui en viennent à créer l'événement. Mais est-il propice de parler d'événement(s) lorsque nous savons que toutes les sept secondes un enfant de moins de 10 ans meurt, qu'une personne sur quatre vit avec moins d'un Euro par

jour, qu'une personne sur quatre boit de l'eau polluée ?

Al'heure où les Etats-Unis d'Amérique font preuve d'un total mépris de la vie humaine, au profit du pouvoir, de l'argent, au nom de la religion, nous sommes parvenu-e-s à nous concentrer sur les horreurs de l'Irak, plus globalement sur le Moyen-Orient. Heureuses sont aujourd'hui les initiatives qui dénoncent l'occupation en Irak et en Palestine.

Des engagements à soutenir avec vigueur alors que nous avons de plus en plus accès à des contre-informations remettant en cause la volonté impérialiste d'une minorité de ce monde. Des contre-informations parfois difficilement accessibles, qui font parfois douter de la justesse de ceux et celles qui se battent pour la dignité des peuples.

Des doutes qui me paraissent pourtant peu défendables lorsque je sais qu'il existe sur cette planète suffisamment de richesses à répartir entre l'ensemble des êtres de cette

planète, que toute guerre engendre des souffrances incommensurables.

De savoir si l'information transmise est véridique ou non, de savoir dans quelle mesure une image a été sortie de son contexte, m'importe finalement parfois peu, étant convaincue que la misère et les guerres n'ont pas de raison d'être. Participer au débat public pour comprendre et dénoncer les processus de légitimation de la violence est indispensable, le droit de dire NON dans l'action me paraît davantage fondamental.

De son côté, *Terres Civiles*, dont l'équipe de rédaction se renforce, contribue à proposer des alternatives dans le respect d'autrui et de soi, des points de vue exprimés me paraissant constructifs. Gageons que le changement de nom du Centre Martin Luther King parviendra à essaimer d'avantage les principes de la non-violence.

Sandrine Bavaud

Le CMLK rebaptisé

L'Assemblée générale 2004 l'a enfin décidé : notre association change de nom. Ce sera désormais le Centre pour l'action non-violente.

Sur la petite église des Fleurettes, près de la gare de Lausanne, brillait un soleil généreux. De quoi vous donner des envies de balades au grand air, d'apéros sous la tonnelle et de siestes crapuleuses. Et pourtant, sous le coup des dix heures, en ce samedi 15 mai 2004, les moineaux stupéfaits virent quinze bipèdes des deux sexes s'enfermer volontairement dans une salle de paroisse pour se livrer à une activité des plus studieuses. Rien de moins que l'assemblée générale ordinaire du Centre Martin Luther King, dûment présidée par un président et verbalisée par un procès-verbiste.

De l'avis des moineaux qui épièrent la scène, la première partie de cette assemblée générale fut platement statutaire. On nota les événements suivants :

- acceptation unanime des PV des deux AG 2003 (une ordinaire, une extraordinaire), que sans doute personne n'avait pris le temps de relire ;
- compte-rendu des activités de l'association¹ en 2003, par la secrétaire Sandrine Bavaud (étonnamment nombreuses, ces activités, pour une si petite association !)
- présentation par le caissier Jean-Luc Moullet des comptes 2003, qui se soldent par un petit bénéfice (une fois n'est pas coutume), puis approbation unanime desdits comptes et décharge donnée aux valeureux vérificateurs et trices ;
- fixation des cotisations 2005 (inchangées) ;
- élection du comité : Roger Gaillard, Olivier Grand, Christophe Joset, Jean-Luc Moullet et Maurice Reymond se représentent et sont réélus ; le comité accueille en outre avec délices une nouvelle membre en la personne de Florence Perret.

L'épopée du changement de nom

A ces amuse-gueules traditionnels succéda heureusement un remue-méninges passionné. Depuis plus d'un an, le CMLK se pose en effet la question d'un changement de nom, pour des raisons maintes

fois évoquées dans les colonnes de Terres Civiles. La référence à Martin Luther King, courageuse et justifiée lorsque fut créée l'association en 1968, est source de confusion aujourd'hui : de nombreuses personnes prêtent a priori au CMLK une orientation religieuse, ou des préoccupations spécifiquement antiracistes, alors que la promotion de la non-violence active est la vraie raison d'être d'une association qui se veut laïque.

Les discussions durèrent plus d'une heure, se prolongeant au repas de midi qui fut pris en plein air, dans le jardin. (A noter que cette agape fut préparée par des hommes, et que les miettes restantes étaient succulentes, foi de moineau !)

En résumé, deux options principales étaient en lice :

- Centre pour l'action non-violente (voir Terres Civiles No 24) ;
- garder le titre d'origine et changer le sous-titre.

La question cruciale – changer de nom ou garder le nom actuel – fut tranchée par un vote clair : 72% des voix en faveur du changement. Mais le débat, très ouvert, déborda vite le binôme proposé par le comité. On ressuscita des idées naguère abandonnées, on s'enflamma pour de nouvelles idées. Pas moins de neuf noms possibles furent au bout du compte mis aux voix. Puis, par votes successifs, le choix de *Centre pour l'action non-violente* fut avalisé par 62% des personnes présentes (abstentions : 23% ; contre : 15%).

Ce résultat fut salué par des applaudissements, bien que l'unanimité n'ait pas été atteinte. Au soleil de midi, une certaine gaieté était palpable, même si beaucoup reste à faire : définir un acronyme, éventuellement un nouveau logo, puis introduire le changement dans le site Internet et les autres supports de communication.

Pour l'association, il sera important de faire comprendre que le terme « action non-violente » est ici pris dans un sens très large. A l'acception traditionnelle d'action poli-

tique non-violente, il veut associer l'action culturelle, l'information, la sensibilisation et la formation. Il veut surtout transmettre le message que l'attitude non-violente est aux antipodes de la passivité.

Merci encore à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à ce long débat, et rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles informations.

Roger Gaillard

NOTE

¹ Le rapport d'activités 2003 est disponible au secrétariat et peut être téléchargé sur notre site www.cmlk.ch.



Boycott : Poursuivre ou stopper ?

Un an après la guerre d'Irak, alors que l'occupation militaire de ce pays s'enlise, que chez nous le mouvement anti-guerre s'est quelque peu essoufflé, et à la veille des élections présidentielles étatsuniennes, faut-il que le CMLK poursuive sa campagne de boycott "contre l'empire guerrier" ? Telle est la question à laquelle a tenté de répondre l'équipe de coordination de notre boycott.

Chez nous, il est patent que le mouvement anti-guerre s'est essoufflé, même si des initiatives continuent à émerger (voir p. 24). Terrible, cette difficulté que rencontrent tous les mouvements sociaux à profiter des périodes d'émotion pour construire une action collective forte, durable, et qui survive à la retombée - normale et prévisible - de l'émotion...

En même temps, il est probable que bien des personnes parmi nous, à titre individuel, gardent au chaud du cœur le feu de leur indignation, et soient déterminées à poursuivre des efforts pour que «ça» change, même à très long terme s'il le faut.

Aux Etats-Unis, selon le syndicaliste américain H. G. Smith invité par la coalition anti-guerre à début mars, une très large frange de la population est révoltée par la politique intérieure et extérieure de «son» gouvernement. Le conférencier parlait même de «révolution des esprits». Le niveau de mobilisation, selon lui, peut être comparé à celui atteint lors de la guerre du Vietnam... sauf qu'il a été atteint en deux ans, au lieu de 10 dans le cas du Vietnam. Particulièrement intéressant est le fait que les syndicats se soient joints à la campagne anti-guerre, alors que ces mouvements sont, aux Etats-Unis, d'une extrême réserve politique, allant parfois jusqu'au conservatisme.

Toujours selon la même analyse - mais que nous savons partagée par de nombreux observateurs étatsuniens et étrangers -, l'élection d'un président démocrate en novembre ne changerait probablement guère l'ordre des choses. Quand le rouleau compresseur politico-militaro-industriel est en marche, il faut plus qu'un changement de présidence pour le stopper, aux Etats-Unis du moins...

Et puis, ce fait essentiel pour nous : le boycott des compagnies qui soutiennent le gouvernement actuel des Etats-Unis ne fait, aujourd'hui, pas partie des objectifs des mouvements anti-guerre étatsuniens.



Or, vous vous en souvenez sûrement : au début de l'été 2003, nous avons décidé de rejoindre la campagne internationale du «Boycott global pour la paix», composé de mouvements notamment étatsuniens, australiens et britanniques, car nous estimions que seul un boycott international et relayé par des mouvements étatsuniens pourrait, à long terme, produire les changements espérés.

Le mouvement anti-guerre étatsuniens s'est porté dans une autre direction, nous ne pouvons qu'en prendre acte et en tirer des conclusions pour nous.

Une décision difficile mais sereine

Pour résumer les choses brièvement et clairement :

- Nous ne sentons plus, actuellement, un élan social capable de porter un *boycott politique*, de nature à forcer un changement de politique aux Etats-Unis. Poursuivre notre campagne serait, dans ces conditions, un leurre et un mensonge.
- Notre *conscience* nous interdit de «passer l'éponge» froidement, et de consommer sans état d'âme Coca-Cola, Esso, McDonald et autres firmes largement imbriquées

dans ce système global que nous avons appelé «l'empire guerrier». Consommer les produits d'une firme, nous l'avons déjà écrit, c'est se rendre complices de ses politiques d'entreprise.

Par conséquent, **nous vous invitons fortement à poursuivre votre effort en tant qu'individuel-le-s : achetez sensé, achetez non guerrier, pour une justice globale !** Faites-en une éthique, une hygiène de vie, et aussi un témoignage public : parlez autour de vous, vous ferez réfléchir...

Par contre, **nous renonçons dès aujourd'hui à porter ce boycott en tant que campagne.**

Nous ne regrettons nullement d'avoir lancé ce boycott, de l'avoir porté pendant tout un an. Du moins aurons-nous rappelé la force potentielle du boycott. Cela reste une certitude, nourrie des expériences de M. L. King, C. Chavez, du mouvement anti-apartheid, etc. Cela, reste une possibilité pour une prochaine fois.

Pour le groupe de coordination :
Philippe Beck

« Beaucoup de choses qui ont péri, renaissent »

Lire ou relire pour découvrir sous un autre angle un bouquin tel que *Kim* de Rudyard Kipling, classé dès sa parution en 1901 « pour la jeunesse » est une expérience exaltante. Alors, si la TV ne vous enchante plus et si vous avez le temps, plongez-vous dans la lecture de *Kim*.

Mais pourquoi aimerais-je faire partager mon bonheur avec les non-violents de Terres Civiles ?

Il y a dans cette oeuvre une quantité d'éléments qui nous suggèrent l'ouverture à l'autre et la manière d'aller vers ce que nous ne sommes pas. Une foule de personnages captivants et pittoresques peuple ce roman. Chacun d'eux est mis en valeur avec ses propres caractéristiques ethniques. Kim, garçon de treize ans d'origine irlandaise mais plus Indien que les Indiens eux-mêmes, tient le rôle passionnant de protagoniste. Puis, le lama, vieil homme, mélange de naïveté et de sagesse supérieure, descendu à Lahore de ses montagnes tibétaines à la recherche du « Fleuve qui lave jusqu'à la dernière souillure du péché ». Un roman de quête avant tout, mais épicé de picaresque et d'éléments d'espionnage haletants. C'est une histoire « virile », cependant parcourue par une veine de tendresse et d'humorisme. Le rôle des femmes est relativement secondaire. Il y a bien la vieille maharani, curieuse et bavarde comme une pie. Figure généreuse, décrite en ronde-bosse, qui protège le lama, soigne Kim et est pourvoyeuse de nourriture et de bon sens.

Et aussi, dans les montagnes, une autre femme, mûre et fascinante, qui s'éprend de Kim (qui a dix-sept ans et qui est beau). Elle lui fait des avances, mais Kim a d'autres intérêts immédiats : sa mission et sa survie et il sait détourner cet élan dangereux en engageant la femme pour une mission lointaine et périlleuse.

Ce n'est pas étonnant que Kipling, encore sous l'influence de la culture victorienne, laisse aux femmes les distributions conventionnelles de nourricière, soignante et, en marge, de sorcière et de sirène, cette dernière inassouvie et manipulée.

Parmi les autres hommes qui entourent Kim, mon préféré est Mahbub Ali, le maquignon afghan, truculent et haut en couleur (et de plus, il teint sa barbe en rouge !). Mélange de ruse et de cruauté, habile intrigant qui est partout au bon moment et qui cache en lui un respect condescendant pour le lama et une grande affection pour Kim.

Hurree Chunder, babu, petit fonctionnaire bengali, malgré les traits humoristiques qui le distinguent, démontre une capacité de déguisement et surtout un courage exceptionnel lors de la confrontation avec le Russe et le Français (espions ennemis à la limite du vraisemblable).

A Simla, Kim est initié à l'art de l'espionnage le plus subtil par Lurgan, d'origine indéfinie, qui se dit « catholique en été et bouddhiste en hiver ». Cet homme, un peu sorcier, tient un bazar digne des Mille

et une nuits où Kim apprend l'essentiel en vue de sa mission.

En retrait, on retrouve les Anglais : le colonel Creighton responsable assez effacé du « Grand Jeu », le révérend Bennet, nul, et le père Victor à peine un peu mieux.

L'Inde avec ses montagnes et ses plaines, ses trains bondés, ses marchés et ses mendiants est un terreau de dépaysement total. Dans ce récit la vengeance et la brutalité sont mises en sourdine.

Chacun se rapproche de l'humanité moyenne jugée, dans son infinie diversité, avec indulgence. Kipling dans *Kim* n'est plus le chanteur militant de l'empire britannique.

Ce roman est, idéologiquement, le plus tolérant, où l'auteur fait des concessions dans le désir de comprendre et où il prône le détachement de toutes les croyances dont ont procédé tant de malheurs de l'humanité.

Violetta Fasanari Bourquin

P.S. : Par un étrange hasard ces jours-ci il est tombé entre mes mains un livre de Jamyang Norgu d'origine tibétaine. *Le Mandala de Sherlock Holmes* (Editions Philippe Picquier, 2001) où l'auteur, holmésien distingué, s'inspire aussi à ces personnages créés par Kipling : belles retrouvailles pour moi.

« Un poing c'est tout ? à Bruxelles

Un voyage professionnel en Belgique m'a donné l'occasion, fin avril, de revoir l'exposition « Un poing c'est tout ? » à Bruxelles. Installée dans un musée d'Etat (le Musée royal d'art et d'histoire, excusez du peu), au cœur du parc du Cinquantenaire, l'expo du CMLK était présentée au public par un collectif d'associations coordonnées par le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité), en appui à une campagne de sensibilisation au problème des enfants soldats et

de la prolifération des armes légères. Les textes français étaient complétés d'une traduction en flamand (obligatoire dans les musées d'Etat). De nombreuses classes se sont inscrites pour les visites accompagnées, et nos amis belges, très accueillants, s'affirment ravis de leur collaboration avec le CMLK. Des discussions sont en cours avec le GRIP pour la suite du parcours de l'expo en Belgique.

RG

Recherchons

un-e caissier/ère comptable

Pour le programme de formation à la résolution non-violente des conflits co-organisé par PBI, le MIR et le CMLK.

La somme de travail estimée s'élève à 35 heures par année. Une indemnisation de Fr. 500.- est accordée.

Le passage du témoin est prévu durant cet été.

Pour toute information : Rolf Keller 031/382.89.54 (le soir)

La médiation scolaire : L'exemple vaudois

Lors du précédent Terres Civiles, une première définition générale de la médiation vous était présentée. Les prochains propos seront centrés sur diverses formes de médiations, présentant en cela des professionnels dans leur pratique usuelle. Pour entamer cette série d'articles, une approche de la médiation scolaire, par l'exemple vaudois.

Avec le développement de l'urbanisation, de nombreuses communes se sont vues dans l'obligation de concentrer de fortes populations d'élèves dans un seul site scolaire. Ces larges complexes, l'on s'en doute, n'ont pas tardé à soulever des problèmes nouveaux. L'un d'entre eux, la drogue, ne tarda pas à exiger de nouvelles réponses. Un groupe de travail, créé à la demande de ce qui était à l'époque le Département de l'instruction publique, se mua en commission permanente, ce qui ouvrit la voie à la médiation scolaire. Louis-Raymond Kilcher, dès 1977, en fut l'initiateur. Cette approche préventive originale entendait dépasser les usuelles campagnes de prévention de la drogue, parce qu'elles se sont révélées ambiguës : d'une part elles dénonçaient, mais d'autre part elle en faisait une publicité indirecte.

Le canton de Vaud s'est donc révélé précurseur d'un mouvement. D'autres cantons romands suivirent. Il serait cependant naïf de croire que la seule augmentation de la dimension des établissements scolaires soit la cause de la découverte de la nécessité d'introduire la médiation scolaire. D'autres raisons l'expliquent. L'augmentation des déprédations et autres incivilités, une multiplication des situations de familles éclatées après un divorce, la fragilisation du rôle parental qui s'en suit, tous ces éléments, me suis-je dit, doivent avoir pour effet une complexification de la tâche du médiateur

scolaire. C'est dans cet état d'esprit que je suis allé rencontrer Philippe Bonny, médiateur scolaire à Epalinges (commune du nord de la banlieue lausannoise).

Interview

Philippe Bonny est maître d'éducation physique depuis vingt-trois ans au collège de Bois-Murat (voir encadré). Durant neuf ans, il disposa de trois périodes de décharge pour

directeur de l'établissement scolaire qui a pris contact avec moi, connaissant mon bon contact avec les jeunes ».

Se pose alors à moi la question de l'historique de ce poste de médiateur scolaire à Epalinges. Qu'on le veuille ou non, cette commune est quelque peu victime de sa réputation, sorte d'image d'Epinal : une localité peuplée de gens aisés et tranquilles à l'abri des troubles. Mais Philippe Bonny balaie mes doutes.

« Ce poste existe depuis une quinzaine d'années. A l'origine, il était occupé par un collègue, qui ne disposait que de 2 à 3 périodes de décharge pour l'exercer. Progressivement, sous l'impulsion de la direction de l'établissement, la dotation du poste de médiateur scolaire a pris de l'importance. On peut dire que, sans se montrer ni novatrice ni retardataire, la commune d'Epalinges a suivi le mouvement. ».

Pourquoi consulter un médiateur scolaire ?

Je consulte brièvement mes notes. Les quelques coupures de presse en ma possession affichent un surprenant

mutisme sur les raisons qui conduisent un jeune, un jour ou l'autre, à prendre un rendez-vous avec un médiateur scolaire (hormis les cas graves). Je fais alors part à mon interlocuteur que j'aimerais bien connaître sa "réalité de terrain", au jour le jour. Qui vient le voir ? Pourquoi ?

« L'idée à la base de la médiation scolaire, c'est d'offrir aux jeunes en mal de communication avec leurs parents ou avec leurs enseignants, un lieu où ils sont écoutés, tout en restant assurés que ce qu'ils disent demeure confidentiel. Je traite environ quarante situations par an, soit un peu plus d'un cas par semaine. J'observe que souvent ce sont des élèves de 5^e et de



Vue sur la cour intérieure du complexe scolaire de Bois-Murat

sa fonction de médiateur scolaire. Depuis trois ans, il est également responsable des relations entre les familles et l'école. C'est ce second volet de son cahier des charges, particularité de l'établissement, qui explique pourquoi il dispose d'une décharge horaire qui a depuis doublé. Je lui ai demandé, en guise de première question, depuis quand il occupait son poste de médiateur et ses motivations.

« J'occupe ce poste de médiateur scolaire depuis l'année scolaire 1992/1993. A un certain moment, me trouvant bien dans mon métier, je me suis senti disponible pour offrir mon appui à des jeunes qui éprouvent des problèmes. C'est, en fait, l'ancien

6^e qui viennent me voir (mais peut-être que cela est dû au fait que je me présente à chaque début d'année scolaire seulement aux classes de 5^e et que par la suite, les jeunes oublieraient l'existence de mon mandat ; peut-être serait-il préférable que je fasse aussi des visites dans les classes de 7^e en début d'année scolaire, c'est une question que je me pose actuellement). En ce qui concerne les demandes des classes de 8^e et de 9^e, je remarque qu'elles émanent surtout des filles ».

« De plus, je suis parfois sollicité par des collègues enseignants, soit qu'ils aient observé un problème chez un jeune, soit qu'ils soient en difficulté avec un élève ou un groupe d'élèves ».

Il s'avère donc difficile de dresser une sorte de "portrait robot" du demandeur en matière de médiation. Qu'en est-il, par contre, des motivations de ces demandes ? Philippe Bonny poursuit :

« Pourquoi on me consulte ? Le plus souvent, c'est par rapport à un problème de communication, entre élève et élève, entre élève et enseignant, ou encore entre enseignant et élève. Souvent aussi, il s'agit d'un problème de violence (physique, verbale, psychologique) à l'école ou à la maison. Comment je procède ? Après un moment d'écoute, je demande alors au jeune ce à quoi il se sent prêt à faire, afin de l'aider à donner forme à une solution qui est la sienne (plutôt que de lui en proposer une toute faite), par exemple une proposition de rendez-vous commun avec le protagoniste. De manière générale, je n'organise ce rendez-vous commun qu'après avoir effectué une première prise de contact avec la personne incriminée, pour connaître son point de vue à elle ».

Un homme seul ?

A ce moment de l'entretien, je m'imagine volontiers Philippe Bonny en train d'arpenter les couloirs des divers bâtiments du site scolaire de Bois-Murat, à la recherche de la personne impliquée par le demandeur. S'il est seul à exercer le rôle

de médiateur, il peut néanmoins compter sur l'appui d'un réseau.

« L'infirmière scolaire offre souvent un bon complément à mon travail. Elle repère parfois, derrière des demandes somatiques, des besoins en matière de médiation. Son attitude est très complémentaire à la mienne, et pour le jeune c'est un avantage indéniable. D'autre part, un réseau communal se réunit à quinzaine. Il regroupe le médiateur scolaire, l'infirmière scolaire, et les deux psychologues ».



Cohabitation, proximité : les élèves ont eux aussi de (bonnes) raisons de connaître le conflit

« Outre la possibilité de consulter le médiateur à partir de situations concrètes, le jeune a d'autres possibilités de rencontrer le médiateur scolaire, par exemple lors de pique-niques thématiques qui réunissent une vingtaine de jeunes à chaque fois. Cependant, il s'avère difficile de mesurer exactement ce qu'ils retiennent de ces diverses propositions et ce qu'ils appliquent ultérieurement, durant leur vie d'adultes. Il me semble que c'est plus l'encadrement scolaire proposé à Epalinges, de manière globale, qui porte ses fruits et qui permet au jeune de partir dans la vie avec un bon bagage ».

« Cela dit, tout n'est pas toujours facile, et la situation actuelle m'inspire deux inquiétudes principales. J'ai un énorme souci concernant une disparition de l'autorité parentale (parents qui ne sont plus capables d'assumer leur rôle de poseur de limites envers l'enfant) et concernant une disparition

de la famille (familles "explosées" après un divorce, etc...). Face à l'évolution actuelle du modèle familial, j'observe d'abord, un changement concernant le travail du médiateur, car il est devenu plus compliqué de pouvoir atteindre les gens, avec parfois le risque, si l'on n'y est pas attentif, de se retrouver impliqué dans un conflit de couple ; ensuite, un changement de la demande, car souvent, le jeune éprouve une certaine difficulté à supporter le beau-parent. Je m'inquiète également de l'abaissement quasi généralisé de l'âge de la consommation de certains produits, la cigarette dès neuf ans, le joint dès douze ans. Il y a une sorte de banalisation dangereuse de la consommation, banalisation tendant et renforçant un certain laxisme éducatif en la matière ».

Collaboration

Cette démission parentale tendrait-elle à renforcer le rôle éducatif de l'enseignant ? Ceci m'incite alors à poser une nouvelle question à mon interlocuteur, relative à la collaboration du corps enseignant avec le médiateur.

« De manière générale, mes collègues enseignants se montrent très impliqués dans le processus de médiation. Par exemple, ils participent activement aux campagnes de prévention, ils libèrent facilement un élève d'une obligation scolaire s'il doit prendre contact avec moi. Ceci demeure valable en ce qui concerne l'ensemble du personnel parascolaire. Ici, je dispose d'une chance, dont ne bénéficient pas tous mes collègues médiateurs ».

Mais qu'en est-il, plus précisément, d'une demande de médiation de la part d'un élève envers un enseignant ? S'il existe un certain consensus pour soumettre à la médiation des conflits entre les élèves, ne risque-t-il pas d'en être autrement pour tous les conflits divisant élèves et enseignants ? Ces derniers, en acceptant de négocier d'égal à égal avec des élèves, ne redoutent-ils point de perdre une part de leur autorité ? Philippe Bonny réfute mon argumentation.

« Ce n'est pas une démarche différente, en matière de médiation, mais c'est peut-être un peu plus délicat. Si un élève vient me voir, pour exprimer ses griefs envers un enseignant, je lui pose toujours la question si, dans son comportement à lui, quelque chose ne pourrait pas expliquer en partie le comportement du professeur. Ceci l'oblige déjà à faire la part des choses. Puis, dans un second temps, je contacte l'enseignant incriminé, ce qui m'est relativement facile car je le connais et il me connaît ».

Il est bientôt l'heure de nous quitter. J'ai plus le sentiment d'avoir compris que d'avoir appris, de ce long entretien ; je sens résonner en moi de manière tangible cette réalité quotidienne de la médiation scolaire, de tout ce qui constitue le travail de mon interlocuteur. Quant à la dernière question que je lui pose, elle se veut avant tout ouverte : j'aimerais savoir si j'ai oublié de l'interroger sur un thème important :

« Je crois que c'est la question de l'usure du médiateur. Initialement, je n'imaginais pas assumer ce poste plus de cinq ans. Ce qui m'a sauvé de l'usure, c'est le réseau, mais aussi le fait que le médiateur soit toujours mieux reconnu par ses partenaires potentiels. A mes débuts, je faisais moins, de publicité à mon travail, et mon rôle,

Le site scolaire de Bois-Murat : quelques chiffres

Fondé en 1967-1968, le site scolaire de Bois-Murat héberge un petit millier d'élèves, soit environ cinq cents enfants répartis en dix-huit classes primaires (soit environ les deux tiers des jeunes de cette classe d'âge de la commune d'Epalinges), et quatre cent trente jeunes effectuant leur scolarité secondaire (l'ensemble, ou presque de cette classe d'âge). Un peu moins de quatre-vingts enseignants les encadrent ; ils sont secondés, comme il se doit, par d'autres adultes, depuis le directeur jusqu'aux concierges, en passant par les bibliothécaires, le personnel du

secrétariat, deux psychologues scolaires et une infirmière scolaire à temps partiel.

Situé dans le bas de la commune, le site de Bois-Murat n'a cessé de croître, un nouveau bâtiment, le sixième, venant d'ouvrir ses portes l'automne dernier. Il abrite un réfectoire scolaire, attendu de longue date par des familles, et permet à Epalinges d'assurer enfin la scolarité des jeunes de la commune qui sont en option pré-gymnastique.

Divers autres bâtiments, de dimensions sensiblement moindres sont disséminés dans les divers quartiers de la commune. Ils sont destinés aux élèves des premières classes du quartier.

J.G.

actuellement, est devenu plus "transparent" pour mes partenaires ».

Si Philippe Bonny souligne qu'il est satisfait d'exercer la fonction de médiateur scolaire, malheureusement, tous ses collègues ne partagent pas forcément cette opinion – il y a lui-même fait allusion à quelques reprises durant notre discussion. Dans leur délicate mission, les médiateurs sont par-

fois découragés ; certains chiffres circulent parfois dans la presse, à ce propos. Enfin, certains d'entre eux encore mentionnent des résistances de la part des personnes concernées, que ce soient des enseignants ou des parents. Aurais-je eu, ainsi, la chance de rencontrer un médiateur heureux ?

Jean Grin

En bref

▼ Quelle liberté pour un prisonnier pour la paix ?

Tous les médias ont donné la nouvelle de la libération de Mordechai Vanunu, survenue le 21 avril 2004. Cependant, notre trimestriel ne peut pas passer sous silence cet événement. D'autant plus que, depuis de nombreuses années dans son numéro de décembre, *Terres Civiles* publie la « Liste d'Honneur des prisonniers et des prisonnières pour la paix » et que l'édition 2003 s'exprime sur le cas de ce scientifique ayant donné l'alarme sur la bombe nucléaire israélienne. L'histoire de cet homme est rocambolesque à ses débuts, puis dès son emprisonnement, le traitement que ses geôliers lui ont fait subir a particulièrement été scandaleux.

Après dix-huit ans d'emprisonnement, dont onze d'isolement, il est maintenant libre. Mais dans quelles conditions ? Depuis sa sortie, il est surveillé, n'a pas de passeport, ne peut pas parler avec les journalistes, ni s'approcher d'un aéroport, ni surfer sur Internet. Autour de lui on guette le moindre dérapage pour le re-coffrer.

Dans une année, s'il parvient à échapper à toutes ces difficultés, se présentant comme des pièges, il pourra quitter Israël.

VF

▼ Des femmes en parlent

De l'analyse menée par des féministes, il se dégage deux attitudes des femmes vis-à-vis de la paix : les unes fidèles à leur rôle traditionnel se rangent « naturellement » du côté de la vie, de la paix. D'autres s'insurgent contre un ordre masculin,

générateur de violence et revendiquent la paix, dans un monde nouveau, que revendiquent d'ailleurs aussi de plus en plus d'hommes.

Comme quoi, il n'existe pas une seule catégorie de femmes. Néanmoins, il semblerait que, après la période de la Guerre Froide, les femmes constitueraient 63% des activistes de la paix.

Source : *La paix, faut s'accrocher*, Ed. Regards sur le monde. Un ouvrage destiné aux adolescents et aux adolescentes abordant diverses réflexions sur le thème : les spirales de la violence en fin du XXe siècle, les combats pour la paix, l'éducation à la paix...

Développer une attitude non-violente par le yoga

L'Inde est une source d'inspiration pour la non-violence. Le yoga, sa philosophie et sa pratique, visent à atténuer les germes de violence en atteignant la paix intérieure.

Comme nous le montre l'histoire, la vie en Inde n'est pas non-violente. Bien au contraire, il existe, comme partout dans le monde, des événements sanglants qui ont déchiré des millions de personnes. Néanmoins, il existe dans ce pays une tradition du respect de la vie, baptisée non-violente qui influence une partie de la population et se traduit par le végétarisme (cf. *Terres Civiles* no 24), les ascèses religieuses, le yoga, etc. Dans ce très bref survol qui aura pour thème le yoga, je vais tenter de décrire l'implication possible de cette philosophie de vie, vieille de plus de 4 mille ans, en Occident.

Cultiver sa richesse

Le yoga est une voie de transformation et d'appropriation. En effet, l'homme, par son origine animale et par son cerveau reptilien, est capable d'agressivité pour assurer sa survie. Cette agressivité se transforme très souvent en actes démesurés, barbares et destructeurs. Les exemples sont nombreux actuellement, surtout dans nos sociétés post-modernes qui banalisent par l'intermédiaire de leurs médias cette violence. Le yoga propose donc des moyens d'unification et de pacification de l'être physique, psychique et spirituel. Le chercheur en yoga apprend ainsi à développer sa vigilance dans tous ses gestes, actes et paroles afin d'être le moins nuisible pour lui-même et pour les autres. Il cherche à freiner l'engrenage de sa violence, afin d'accéder à d'autres valeurs qui sont l'amour, la compassion et la bienveillance. Il cultive ainsi sa richesse intérieure, qui n'est en aucun cas en corrélation avec sa richesse extérieure.

Étymologiquement, le mot yoga provient de "yuj" qui signifie "lier ensemble, tenir serré, mettre sous le joug". Par son assiduité et sa persévérance, le pratiquant «met sous le joug» son esprit, afin que celui-ci s'apaise et atteigne un certain degré de sérénité. Nous savons qu'une décision prise précipitamment, sous

l'influence d'une émotion négative, a bien souvent des répercussions négatives. Le pratiquant cherche ainsi à comprendre ses mécanismes émotionnels afin de mieux les remettre en question et mieux s'adapter à une réalité sans cesse changeante. Il épure progressivement son mental afin que celui-ci laisse la place à son Être. Cette transfor-



Environ 2000 ans av. JC, Patanjali enseigne le yoga à quatre disciples de niveaux différents. Ces enseignements constituent les quatre chapitres du Yoga Sutra, le traité fondamental pour tout pratiquant en yoga.

mation profonde nécessite une acception de ses limites. L'homme ne peut pas tout comprendre, ni tout maîtriser. Il existe une réalité qui le dépasse.

Sa mise en pratique

Concrètement, le yoga propose conjointement un travail physique, respiratoire et mental. Sur le tapis de yoga, le pratiquant expérimente la prise de conscience d'un corps avec ses différentes sensations et ses messages, les mouvements respiratoires (inspiration-expiration) ainsi que les

fluctuations de son mental. Ainsi, grâce à différentes postures, le corps est assoupli et renforcé, la respiration est progressivement maîtrisée par différentes techniques respiratoires et le mental est de mieux en mieux «concentré» par un jeu de visualisation de plus en plus complexe. Le travail en yoga est holistique et ne s'effectue pas sous la contrainte d'une attitude irrespectueuse. Le corps risque d'endurer des blessures, le souffle se bloquer et le mental se rebeller. Ce travail est long et nécessite une persévérance continue qui s'exerce sur le tapis comme dans la vie quotidienne avec les personnes de l'environnement proche ou lointain. Comme l'écrit Gandhi, *"la non-violence ne se réalise pas mécaniquement. Elle est la plus haute qualité du cœur et s'acquiert par la pratique"*¹. Grâce à ce travail intérieur permanent et assidu, les germes de violence s'atténueront tranquillement, voir disparaîtront dans le meilleur des cas pour certains. Le pratiquant atteindra ainsi la paix intérieure qui influencera le cours de sa vie future. En effet, l'homme ne changera pas son passé, mais il a la liberté de modifier son regard sur les événements qui auront lieu dans le futur grâce à un mental focalisé et apaisé.

Sian Grand

NOTE

¹Gandhi (1971). *Lettres à l'Ashram*. Paris: Albin Michel, p.140.

Pour approfondir

Il existe les ouvrages de Mircéa Eliade (1962), *Patanjali et le yoga*; Tara Michael (1980), *Introduction aux voies du yoga* et Jean Filliozat (1970), *Les philosophies de l'Inde*.

Formation à la résolution non-violente des conflits

Programme 2004-2005

Modules de base

▼ Affirmation de soi

4 septembre 2004

Prendre conscience de ses ressources, prendre sa place, être capable de rester soi-même en toutes circonstances, savoir dire « non », autant d'éléments indispensables à une approche confiante des conflits.

Avec Philippe Beck et Lucienne Erb

▼ Communication non-violente

25-26 septembre 2004

Pour toute personne désireuse d'améliorer sa capacité à communiquer avec autrui. Ce weekend permettra de nous entraîner à nous exprimer avec sincérité et à nous écouter avec empathie, en nous centrant sur les sentiments et besoins de chacun. Il comportera aussi une introduction générale à la résolution non-violente des conflits.

Avec Lucienne Erb et Chantal Furrer Rey

▼ Les émotions dans les conflits

9 octobre 2004

Lorsque montent en nous certaines émotions, nous nous sentons submergés, paralysés, la communication se brouille, aussi bien avec soi-même qu'avec autrui.

Nous verrons ensemble quel rôle ces émotions peuvent jouer dans la résolution d'un conflit. Comment les comprendre ? Comment les exprimer ? Comment les vivre ?

Notamment avec Fernand Veuthey

▼ Mes attitudes face au conflit

5 novembre ou 6 novembre 2004

Chacun-e de nous a sa ou ses manières propres de réagir en cas de conflit, en fonction de son histoire, de son caractère, etc. Cette journée aidera à déterminer ces

« habitudes », à vérifier si (et quand) elles sont adaptées, et à exercer des « attitudes de rechange » pour le cas où elles ne le sont pas.

Avec Chantal Furrer Rey et Rolf Keller

▼ Conflits de culture

11 décembre 2004

Ici ou ailleurs, la rencontre avec des personnes provenant d'une autre culture ou défendant d'autres valeurs peut apporter une grande richesse. Elle peut aussi provoquer certains conflits, au niveau professionnel comme dans la vie privée. Comment faire pour rester soi-même et respecter l'autre dans sa différence ?

Avec Lucienne Erb et Marco Allenbach

▼ Face à la violence

14 janvier ou 15 janvier 2005

La violence constitue l'une des pires évolutions possibles du conflit. Elle nous bouleverse et peut nous paralyser. Comment malgré tout l'affronter, comme victimes ou témoins, en surmontant notre peur ? Comment faire redescendre la tension jusqu'à une forme de conflit acceptable, où nous pourrions dialoguer, négocier ?

Avec notamment avec Philippe Beck

▼ Introduction à la médiation

5 février 2005

La médiation permet d'aider les personnes en conflit à nouer ou renouer le dialogue, à mettre à plat tous les aspects du conflit, puis à imaginer et trier de possibles solutions. Elle utilise largement l'écoute et l'empathie (la participation préalable à la session **Communication non-violente** est vivement conseillée).

Avec Frédérique Rebetez et Rolf Keller

▼ Prise de décision par consensus

5 mars 2005

Le consensus, c'est une manière de décider cohérente avec l'esprit de non-violence. C'est se donner les moyens de

déterminer la meilleure solution qui satisfasse les principaux besoins de tous, sans négliger personne et de façon que tous se sentent liés à la mise en oeuvre de la décision prise.

Avec Fernand Veuthey et Lucienne Erb

▼ Les conflits dans un groupe

21-22 mai 2005

Equipe de travail, comité d'association, bande de copains... tout groupe connaît des conflits, passagers ou récurrents. Cela peut finir par quelque un claquant la porte, ou par l'impossibilité de mener à bien la tâche fixée.

Pendant ce week-end nous exercerons des outils permettant de gérer ces conflits dans un esprit non-violent.

Avec Philippe Beck et Rolf Keller

▼ Perfectionnement

11-12 juin 2005

Ce module s'adresse aux personnes ayant déjà fait un parcours dans le domaine de la résolution non-violente des conflits. Nous nous entraînerons à l'utilisation des divers outils acquis lors de précédents modules et approfondirons les thématiques souhaitées par les participant-e-s.

Avec Fernand Veuthey et Chantal Furrer Rey

Le Centre Martin Luther King organise également pour des groupes des formations répondant à des attentes spécifiques.

Sur demande, nous vous adresserons volontiers notre dossier de formations à la carte.

021/661.24.34 ou info@cmlk.ch

La formation à la résolution non-violente des conflits proposée par Peace Brigades International (PBI), le Mouvement International de la réconciliation (MIR) et le Centre Martin Luther King (CMLK), est composée de 10 modules de base formant un tout cohérent. Chaque session peut fort bien être suivie séparément. Quatre modules complémentaires s'ajoutent à cette base.

Chaque journée ou week-end de formation repose sur un travail essentiellement actif, en groupe de 10-15 personnes. L'interaction se déroule à l'aide d'outils participatifs et sur la base de situations apportées par les participantes et les participants.

Animation : Chantal Furrer Rey, Frédérique Rebetez, Marco Allenbach, Philippe Beck, Fernand Veuthey, Rolf Keller, Lucienne Erb.

Les SAMEDIS

ont lieu de 9h à 17h à Yverdon.

Pour les membres de PBI, du MIR ou du CMLK, le tarif est de CHF 80.- par journée (non membres CHF 140.-).

Les participant-e-s apportent leur pique-nique de midi; les boissons chaudes sont fournies.

Les WEEK-ENDS en résidentiel

ont lieu à Longirod (VD), du samedi 10h au dimanche 17h.

Pour les membres CHF 160.- (non membres CHF 280.-).

Ajouter env. CHF 70.- pour frais de pension, payables sur place.

Réduction : de CHF 20.- par journée dès la 12^e journée.

Inscriptions : sur renvoi du bulletin d'inscription ci-joint.

Le paiement est dû dès acceptation de l'inscription et en vaut confirmation. En cas d'annulation intervenant un mois avant un module, nous gardons CHF 20.- pour frais de dossier. Au delà, la finance d'inscription est due.

Chaque module sera confirmé au plus tard 8 jours à l'avance. La confirmation comprendra un plan de voyage et parfois un petit dossier de préparation.

CCP 10-123'925-6, Rolf Keller/Formation non-violence, 3008 Berne.

Pour tout renseignement :

Lucienne Erb, 1 av. de Gallatin, 1203 Genève - Tel : 022/345.98.73 - courriel : lucienne.erb@bluewin.ch

Permanence les vendredis.

Nouveau : modules complémentaires

▼ Sortir des jeux de manipulation

20 novembre 2004

Des jeux de pouvoir et de manipulation s'installent parfois dans nos relations privées ou professionnelles : nous nous sentons sous l'emprise de l'autre, ou coïncé-e-s dans un rôle de bourreau, de victime ou de sauveur. Nous chercherons à repérer ces mécanismes et à les désamorcer à partir d'attitudes assertives et non-violentes.*

Avec Frédérique Rebetez et Marco Allenbach

▼ Conflits dans les relations de travail

19-20 février 2005

Comment concilier mes idéaux de non-violence et ma réalité professionnelle et/ou associative ? Quelle que soit ma position dans la hiérarchie, difficile en effet d'assumer mes rôles et mes responsabilités sous la pression d'attentes parfois contradictoires.*

Avec Chantal Furrer Rey et Marco Allenbach

▼ Stratégie d'action non-violente

19 mars 2005

L'action non-violente prolonge la résolution non-violente des conflits proprement dits lorsque tout dialogue est impossible; elle vise à nouer ce dialogue, en modifiant le rapport de force dans le conflit. A partir d'un cas concret, nous appliquerons des outils d'analyse et élaborerons une stratégie d'action non-violente.

Avec Lucienne Erb et Rolf Keller

▼ Education et non-violence

23-24 avril 2005

Comment être à l'écoute de l'enfant sans tomber dans le laisser-faire ? poser un cadre sans être «autoritariste» ? Nous aborderons des pistes concrètes pour favoriser l'estime de soi ainsi que l'auto-discipline de l'enfant, pour vivre les conflits avec et entre enfants et pour accompagner de manière éducative et respectueuse un enfant dans sa construction.*

Avec Frédérique Rebetez et Chantal Furrer Rey



Peace Brigades International



Mouvement International de la Réconciliation



Centre Martin Luther King

* Réservé à des participant-e-s ayant déjà suivi au minimum deux autres modules du programme, ou équivalent.

Formation à la résolution non-violente des conflits : bulletin d'inscription

Affirmation de soi

☐ 4 septembre 2004

Face à la violence

☐ 14 janvier ou ☐ 15 janvier 2005

Sortir des jeux de manipulation

☐ 20 novembre 2004

Communication non-violente

☐ 25-26 septembre 2004

Introduction à la médiation

☐ 5 février 2005

Conflits dans les relations de travail

☐ 19-20 février 2005

Les émotions dans les conflits

☐ 9 octobre 2004

Prise de décision par consensus

☐ 5 mars 2005

Stratégie d'action non-violente

☐ 19 mars 2005

Mes attitudes face au conflit

☐ 5 novembre ou ☐ 6 novembre 2004

Les conflits dans un groupe

☐ 21-22 mai 2005

Education et non-violence

☐ 23-24 avril 2005

Conflits de culture

☐ 11 décembre 2004

Perfectionnement

☐ 11-12 juin 2005

Prénom, nom et année de naissance :

Adresse exacte :

Tel journée : soirée : courriel :

No de CCP ou compte en banque pour remboursement éventuel :

Je suis déjà membre de ☐ PBI ☐ MIR ☐ OCMLK (joindre une copie du versement de votre cotisation).

J'ai déjà participé à tout ou partie de la formation en :

Date : Signature :



A renvoyer à Lucienne Erb
1, av de Gallatin, 1203 Genève

Réflexion sur l'interculturalité et l'écoute

En voulant écrire un article sur la relation interculturelle, je me suis rendue compte que j'avais d'abord besoin de parler de Carl Rogers, un des psychologues les plus marquants du dernier siècle. A travers les recherches qu'il a proposées, par sa pratique et son implication active en éducation, en relations humaines et en médiation, il a développé et vérifié l'approche centrée sur la personne, dont notamment sont issus Gordon et Rosenberg.

Il s'agit en fait d'une manière d'être qui permet, dans une relation, de comprendre le positionnement défensif-agressif et de le modifier. Rogers propose d'établir un climat relationnel basé notamment sur l'acceptation inconditionnelle de l'être. Lorsqu'une personne est en

mesure d'accepter, d'accueillir réellement, d'écouter sans préjugés, de se positionner dans l'ici et maintenant, et de s'exprimer avec authenticité, le positionnement défensif-agressif se dénoue. (ouf !)

L'accueil de l'autre, sans se nier soi-même, l'accueil de nos droits respectifs à être, sentir, penser, choisir, s'exprimer « tel quel » Dans le cadre d'un conflit interculturel, réfléchir à cet endroit me paraît particulièrement intéressant et essentiel. Un accueil au delà de mes valeurs, de mes croyances. Un accueil qui tient compte de cette vérité humaine : l'inévitable différence de chacunE de nous.

Accepter l'autre passe forcément par s'accepter soi-même. C'est aussi distinguer qui je suis de ce que je fais, mon être de

mes comportements. Je peux accepter qui je suis et refuser d'utiliser certains comportements. Par exemple, dans un contexte de non-violence, je suis décidée à refuser le comportement de violence comme moyen d'expression, mais je peux accepter les émotions même intenses qui m'y conduiraient. Je peux accueillir pleinement mes colères, mes frustrations, mes peurs, mes angoisses, accepter l'intensité de ce que je vis.

Dans une relation, ce choix peut permettre à l'autre de se sentir reconnu. Il peut commencer à percevoir qu'il n'a pas besoin de violence pour être entendu. C'est peut être le début de la réalisation qu'il peut lâcher ce comportement.

Lucienne Erb

Les Femmes en noir

dans plus de 100 villes du monde

Nombreuses sont les femmes qui refusent de rester passives face à l'horreur des guerres. L'engagement des Femmes en noir, la multiplication de leurs actions, donne tout son sens à la non-violence.

Une seule couleur : le noir ! Un message : la fin de l'occupation ! Le vendredi à Tel-Aviv, le mercredi à Belgrade et à New-York, chaque semaine dans plus de 100 villes du monde, des femmes se réunissent de manière informelle pour lutter contre la guerre, notamment les viols et toute autre forme de violence. Elles défendent des idéaux de pacifisme. On ne sait pas exactement combien de femmes s'identifient aux Femmes en noir, ni même combien de groupes existent dans le monde. Une chose est sûre, ce mouvement touche de nombreux pays de la planète !

« Nous refusons d'être des ennemies »

Les vigiles des Femmes en noir se sont initiées en Israël en 1988 suite à la première Intifada. Elles se composaient de femmes qui protestaient contre l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza, demandant la paix entre Israël et les Territoires Occupés. Après quoi des femmes

italiennes qui soutenaient les Israéliennes ont ramené l'idée des vigiles de « Donne in nero » qui ont pris place dans de nombreuses villes italiennes.

Au début de la guerre qui éclata en Yougoslavie, les Italiennes introduisirent le mouvement à Belgrade, où des femmes ont tenu des vigiles depuis 1991 pour protester contre la guerre et la politique d'agression nationaliste du régime serbe. Des Femmes en noir se sont regroupées ainsi dans différentes villes européennes, en Asie, en Australie et aux Etats-Unis.

Les Femmes en noir israéliennes ont formé des groupes de vigile dans plusieurs villes d'Israël. A l'instar d'autres groupes féminins avant elles, les Femmes en noir d'Israël descendent dans la rue pour exprimer leur désaccord avec les décisions et les actions de leur gouvernement. Le message qu'elles apportent - « Fin de l'occupation » - suscite des réactions très négatives de la part des passants, automobilistes ou piétons. En 2000, les Femmes en noir d'Israël se sont unies à d'autres groupes de femmes pour former ensemble une « Coalition des femmes pour une paix juste » qui a déclaré : « Nous refusons de soutenir les hommes et les femmes qui effectuent leur service militaire dans les territoires occupés. Halte aux morts tombés pour la défense des colonies »¹. La coalition se bat pour la fin de l'occupation et une paix juste. Le nombre de groupes de Femmes en noir

d'Israël s'élevait à neuf en avril 2004, lors du voyage d'une militante de Genève en Israël, c'est-à-dire un groupe de femmes qui



Femmes en noir italiennes en 2003

manifeste chaque semaine à Jérusalem et huit autres groupes dans huit autres lieux.

Suite aux accords d'Oslo (1993) et surtout aux déceptions vis-à-vis du processus de Paix, les groupes se sont faits moins nombreux en passant d'une quarantaine à une dizaine entre 1990 et 2000. Les Femmes en noir israéliennes manifestent cependant depuis 16 ans et demi chaque semaine.

Les Femmes en noir à Genève aussi

Dès 1993 et jusqu'à 1999, les Femmes en Noir de Genève, féministes et actives dans une action non-violente, ont dénoncé la guerre de Bosnie et de Kosovo par solidarité avec les femmes de Bosnie et d'ex-Yougoslavie. Durant les années qui ont suivi la fin de ce conflit, elles ont aidé des mères seules de Bosnie à trouver du travail dans le canton de Genève. A présent et depuis 2002, les Femmes en noir de Genève se rassemblent à nouveau dans

Qu'est-ce qu'une vigile ?

« Une vigile, dans le sens où l'entendent les Femmes en Noir, signifie généralement une manifestation non-violente d'une personne ou plus où nous portons des panneaux dans un lieu public pour exprimer nos vues politiques. Ce n'est pas une marche, mais des Femmes en Noir, dans le monde, ont parfois organisé des marches. Une vigile peut être une femme seule (oui !) ou un petit groupe ou aussi un groupe important. Il est judicieux de choisir un carrefour fréquenté ou un endroit public (par ex. devant un bâtiment gouvernemental ou une ambassade), s'il a une importance symbolique. Il est bon de se rencontrer toujours au même endroit, simplement pour que les femmes sachent où vous trouver, même si elles ne viennent pas régulièrement. »

source : <http://www.womeninblack.org>



Femmes en noir manifestant à Jérusalem-Ouest

les rues les mercredis entre 18 heures et 18 heures 30 devant la fontaine de la rue de la Cité, pour dénoncer l'occupation des territoires palestiniens par Israël et pour protester contre la construction du « mur de sécurité » par le gouvernement israélien qui légitime officiellement cette édification par l'argument de la sécurité des Israéliens. Elles sont membres et soutiennent l'action du Collectif Urgence Palestine qui organise une manifestation hebdomadaire à Genève le vendredi. En même temps, elles estiment qu'il est plus efficace de manifester deux fois par semaine. Les Femmes en noir de Genève relayent donc la voix des Palestiniennes et des Israéliennes qui veulent la paix. Elles

soutiennent une coalition qui rassemble depuis 1994 deux organisations de femmes pacifistes, l'une Palestinienne et l'autre Israélienne. Ce lien entre le « Jerusalem Center for Women » et « Bat Shalom » s'appelle « Jerusalem Link ». Dernièrement par exemple, les Femmes en noir de Genève ont soutenu financièrement l'impression d'un texte que ces deux groupes de femmes ont rédigé en commun, exercice qui s'est avéré difficile. Les membres du Jerusalem Link veulent offrir des alternatives féministes pour résoudre les conflits. Les Femmes en noir de Genève considèrent qu'il est important que leurs voix se fassent

entendre et ainsi participent à rendre compte de la certitude d'une partie des deux peuples que le conflit peut et doit se résoudre autrement que par la destruction de la vie et des lieux de vie et par la construction d'un mur entre les personnes. Lors de leur réunion mensuelle de mai 2004, l'une des Femmes en noir racontait son séjour le mois précédent à Jérusalem-Est, Jérusalem-Ouest et alentours, rapportant des actualités au groupe sur différents groupes de femmes à Jérusalem. Tandis que les Femmes en noir de Genève sont

régulièrement interpellées et amenées à discuter avec des passants curieux ou d'avis divergents ou encore témoins de débats qui s'organisent autour de leur manifestation, leurs homologues israéliennes n'ont quant à elles dans leur pratique malheureusement pas tellement l'occasion d'entrer en



Femmes en noir de Paris

dialogue. Par conséquent, les Israéliennes sont en train de réfléchir au moyen de mettre en place une ligne téléphonique pour les citoyennes et les citoyens qui voudraient poser des questions, afin de créer un espace où il serait possible de parler d'un moyen non-violent de résoudre le conflit. Cette approche n'est pas conforme à la ligne de leur gouvernement pour qui la violence semble être le moyen le plus rationnel d'enrayer la violence de la partie adverse, si ce n'est le seul ! Durant la réunion à laquelle j'ai pu assister, émergeaient diverses idées de collaboration avec d'autres groupes de femmes, aussi bien suisse-alsémaniques

que belges ainsi qu'avec d'autres membres du Collectif Urgence Palestine. Je trouve que la parole circulait librement lors de la discussion où ont été abordés les thèmes des projets et des expériences sur le terrain. A également eu lieu un échange sur des lectures, notamment « Cappuccino à Ramallah » de Souad Amiry et « Le cri des oliviers » de Sumaya Farhat-Naser.

Et actuellement de par le monde...

Depuis la 2ème Intifada (2000), tout comme les Femmes en noir de Genève, les différents groupes de Femmes en noir se sont concentrés sur le conflit israélo-palestinien.

En même temps, chaque groupe de Femmes en noir fonctionne de manière indépendante. Pour ce qui est des groupes qui sont eux-mêmes dans un pays en guerre ou dont l'Etat est engagé dans une guerre, ils se rassemblent autour de ces conflits-là. Par exemple, différents groupes de Femmes en noir états-unien se concentrent actuellement sur la dénonciation des crimes commis par leur armée contre le peuple irakien.

Bien que cette nébuleuse soit difficile à cerner, il y a de nombreuses spécificités entre les différents groupes de Femmes en noir et le message reste en substance le même : Halte aux conflits et aux horreurs infligés aux plus démunis !

Amélie Perroud

NOTE

¹ D'autres femmes résistent en Palestine et en Israël, à ce propos, vous trouverez Farjoun, Naama, « Israël/Palestine. Des femmes contre la guerre », 2001 à la bibliothèque du CMLK. Cote 322.6 ISR

Pour creuser le sujet, vous pouvez :

Aller visiter les pages Internet des différents groupes de Femmes en noir partout dans le monde.

Lire l'article de Marlène Tuininga dans la revue « Alternatives non-violentes » no. 128-129 (automne-hiver 2003 : Palestiniens et Israéliens : faire parler la non-violence) en prêt au CMLK.

Prendre contact avec les Femmes en noir de Genève : efi.geneve@worldcom.ch

Aung San Suu Kyi, une femme hors du commun

Celle qu'on appelle « la dame de Rangoon » est à nouveau assignée à résidence surveillée depuis près d'une année. Qu'en est-il de sa situation actuelle ? Retour sur le parcours d'une femme exceptionnelle.

La Birmanie est occupée depuis 1988 par l'armée, qui détient tous les pouvoirs. Face à cette dictature, Aung San Suu Kyi, figure charismatique de l'opposition à cette junte, et Prix Nobel de la Paix en 1991, mène un combat quotidien non-violent en faveur de la démocratie.

Alors que rien ne la destinait à une telle trajectoire, c'est en 1988 qu'elle est portée à la tête de l'opposition au pouvoir. En août de cette même année, elle prononce son premier discours devant cinq cent mille personnes, dans lequel elle appelle à la désobéissance civile non-violente pour apporter le renouveau dont la Birmanie a besoin. Par la suite naît la *Ligue nationale pour la démocratie* (LND), à la tête de laquelle est propulsée Suu Kyi, qui réunit l'ensemble des partis pro-démocrates d'alors.

Accusée de complot par la junte, elle est assignée à résidence surveillée une première fois en 1989 durant 6 ans. Ce sera la première d'une longue liste d'arrestations, d'emprisonnements et d'assignations à résidence. Dernière en date : le 30 mai 2003, plusieurs membres de la LND, dont sa cheffe, sont victimes d'une embuscade orchestrée par le gouvernement. Suu Kyi est arrêtée, emprisonnée et assignée à résidence depuis lors. Elle considère pourtant son cas comme très banal, estimant que « le peuple tout entier se trouve dans une immense prison ».

Inlassablement, elle ne cesse de réclamer la reprise du dialogue avec la junte au pouvoir et un processus de réconciliation nationale qui reconnaîtrait la victoire de sa formation aux élections législatives de 1990. En effet, la LND a remporté 81% des sièges lors de ce scrutin, alors même que le *Conseil pour la paix et le développement* (le SPDC, qui regroupe les généraux actuellement au pouvoir) refuse de reconnaître le résultat de ces élections.

Une philosophie de la non-violence

Il existe ainsi en Birmanie une dictature qui pratique la torture généralisée, les empri-



sonnements arbitraires, le travail forcé et la censure. Le peuple birman entier vit dans l'angoisse et la peur quotidienne. Suu Kyi veut briser cette peur, redonner confiance à cette population brimée et réveiller la combativité de ses pairs pour leur liberté. Fidèle aux principes gandhiens, elle affirme s'être elle-même délivrée de la peur : « le courage, dit-elle, vient en cultivant l'habitude de refuser que la peur guide l'action ». Démocratie et non-violence active sont par ailleurs intrinsèquement liées : « si vous voulez établir une solide tradition de démocratie dans le pays, l'un des principes fondamentaux pour l'obtenir est d'amener le changement politique pacifiquement en consultant la volonté du peuple par les urnes et non par la force des armes ». L'utilisation de la violence ne peut conduire qu'à une impasse et à perpétuer un cycle de violence sans fin : « Je ne crois pas en une lutte armée pour la raison suivante : elle perpétuera la tradition selon laquelle celui qui manie le

mieux les armes manie le pouvoir ». Il est essentiel selon elle de démontrer qu'il est possible d'amener le changement sans y avoir recours. D'une manière générale, sa conception de la non-violence se base sur les principes issus du bouddhisme de la bonté et de la compassion active ; il ne s'agit pas de détruire le SPDC, mais d'engager un dialogue constructif, bien plus efficace pour installer durablement un processus démocratique.

Une lutte quotidienne

C'est donc une véritable lutte que Suu Kyi poursuit au quotidien pour s'opposer à un régime caractérisé par la brutalité et pour empêcher que la dictature ne soit banalisée. Inlassablement, elle résiste aux tentatives d'intimidation des militaires et refuse de quitter le pays, sachant qu'il lui serait alors impossible d'y revenir. Sur les pas de Gandhi, elle mène des actions héroïques de résistance non-violente à la dictature. N'étant jamais réellement libre de ses mouvements et d'aller à l'encontre des gens, Suu Kyi décide alors de tenir chaque samedi et chaque dimanche des réunions devant son domicile, où un public de plus en plus important se réunit pour l'écouter, lui faire part de ses inquiétudes et lui poser des questions. Véritables symboles d'une lutte non-violente pour la liberté du peuple birman, ces réunions sont vues d'un très mauvais oeil par la junte et sont aujourd'hui interdites. Depuis près d'une année, cette femme, que les généraux estiment être une menace pour l'ordre public, a de moins en moins le droit de s'exprimer, puisqu'elle est quasiment coupée du monde.

Un espoir de réconciliation ?

La junte birmane a annoncé la tenue d'une réunion le 17 mai, à laquelle les membres de l'opposition seront conviés pour discuter de la mise sur pieds d'une Convention, point essentiel de la « feuille de route » vers un processus de démocratisation exigé par la Communauté internationale. Un espoir pour

qu'Aung San Suu Kyi soit libérée et puisse participer à cette réunion. Une amorce de dialogue entre la junte et la leader du parti d'opposition semble-t-elle possible ? Certains observateurs restent dubitatifs, non seulement sur la possible libération de Suu Kyi, mais également sur la réelle possibilité d'entamer un processus de démocratisation. Un membre de l'Association Suisse Birmanie nous fait part de son scepticisme à ce sujet : « La situation n'est pas bonne et nous ne sommes pas optimistes. ». Selon lui, la réunion du 17 mai ne constitue en rien un élan de démocratisation, puisqu'il ne s'agit que d'une relance de la Convention proposée par les militaires en 1993 déjà, qui entend affirmer et reconnaître le rôle prééminent que détiennent ces derniers dans la gestion du pouvoir politique. Pour ce qui concerne la situation de Aung San Suu Kyi : « en principe elle aurait dû être libérée avant le 17 mai, et toutes les

instances internationales le demandent ; mais avec les généraux birmans, tout est surprise ». Tout laisse présager que les militaires s'apprêtent à dessiner une nouvelle Convention sans la participation de Suu Kyi et de son parti. En fait, la junte feint d'être disposée à discuter avec la LND, mais sans Suu Kyi, alors qu'aucun représentant de la Ligue n'envisage une discussion sans elle. La lutte que mène courageusement cette femme depuis des années est loin d'être terminée et, aujourd'hui tout comme hier, garde tout son sens.

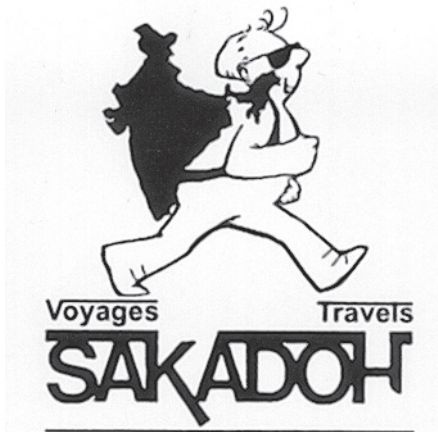
Johanna Monney

Bien que la réunion du 17 mai ait bien eu lieu, à l'heure où nous mettons sous presse, Aung San Suu Kyi n'a toujours pas été libérée.

REFERENCES

- Christian Delorme, « Aung San Suu Kyi, la “dame de Rangoon” », in *Alternatives Non Violentes*, no 111, Été 99, pp. 42-47.
- Jean-Claude Buhner, Claude B. Levenson, *Aung San Suu Ky Monneyi, demain la Birmanie*, Arles : Editions Philippe Piquier, coll. Reportages, 2000.
- Christian Brunier, « La prisonnière de Rangoon : Aung San Suu Kyi », in *Alternatives Non Violentes*, no 119-120, Été-Automne 2001, pp. 125-128.
- Association Suisse Birmanie : www.birmanie.ch

ANNONCE



Jean-Daniel Forestier
 Rue de Genève 67
 CH - 1004 Lausanne
 Tél. & fax: 021. 626 17 70
 E-mail: sakadoh@bluewin.ch

Découvrir l'Inde avec le spécialiste romand depuis 15 ans

Grand amoureux de l'Inde depuis plus de 20 ans, j'y organise depuis 1989 des voyages dont les caractéristiques principales sont une réelle approche des réalités indiennes et un profond respect du pays et de sa population. Je propose trois formules :

Voyages en mini-groupes :

Circuits en groupes de 6 personnes au maximum, que j'accompagne moi-même dans les différentes régions de l'Inde.

Circuits individuels :

Grand choix de séjours et circuits avec accompagnateurs locaux, mis au point grâce à une très longue expérience du pays et de nombreux contacts sur place.

L'Inde à la carte :

Voyages selon les rêves et désirs de chacun, pour individus, familles, groupes d'amis, etc. Les circuits sont définis ensemble, après rencontre et discussion approfondie.

La base de tous ces voyages reste la même : il s'agit de partager ma passion pour l'Inde avec des voyageurs qui souhaitent effleurer « l'Inde du quotidien » et qui ont à l'esprit qu'en achetant un voyage on n'achète pas un pays ni le droit d'y faire n'importe quoi !

Jean-Daniel Forestier

La désobéissance civile, un outil de changement pour l’Ethiopie ?

La désobéissance civile, comme alternative non-violente pour faire face aux injustices, a déjà fait ses preuves. Sommes nous disposés à soutenir ce mode d'action dans le monde actuel ?

Le monde d’aujourd’hui est dangereusement marqué par des conflits et des tensions. L’ogre de la globalisation, nouvel avatar du capitalisme au 21^e siècle, terrifie les pays en voie de développement. Cet ogre a imaginé des appellations évasivement scintillantes – restructuration de l’économie mondiale, ouverture du commerce, transferts de technologie et d’expertise. L’avocat de ce diable se personnifie en *la Banque Mondiale* et son apôtre, le *Fonds Monétaire International*.

Les tentacules de la globalisation s’étendent partout et sucent les faibles jusqu’au dernier sou. Le vampire du capitalisme ne peut vivre qu’avec le sang des pays et des entreprises faibles. C’est pourquoi il y a beaucoup de bruit par les avocats du diable, des bruits qui masquent et obscurcissent la dimension tragique de la réalité en nous disant que le monde est devenu un petit village, une tanière commune pour les agneaux et les lions !

L’hégémonie américaine pose un autre danger. L’Amérique cisèle le monde à son image et établit ses sphères d’influence au nom de la démocratie et d’un nouvel ordre mondial chimérique. Elle foment des discordes militaires, politiques, voire religieuses, pour diviser et dominer le monde, grâce à ces satellites sycophants.

Notre belle planète bleue est menacée par des maladies comme le sida, la pollution industrielle, la disparition des forêts vierges, la pauvreté extrême, la polarisation entre les riches et les pauvres, la prolifération des armes de destruction massive, le racisme, le terrorisme, l’antisémitisme et la xénophobie.

Que faire alors ?

Malgré nos différences raciales, religieuses, ethniques, sexuelles ou idéologiques, il y a un attribut commun pour toute l’humanité - l’esprit humain, qui ne connaît pas de

frontières. Nous lutterons contre nos ennemis communs avec une nouvelle arme ; une arme neutre, universelle et non-violente – l’arme de la désobéissance civile – pour une vie juste, harmonieuse et libre.

Qu’est-ce que la désobéissance civile ?

Egalement connue sous le nom de résistance pacifique, la désobéissance civile peut être définie comme le refus d’obéir aux ordres d’un gouvernement ou d’un pouvoir occupant, sans recourir à la violence; afin d’obtenir des concessions du gouvernement ou du pouvoir occupant. La désobéissance civile a été une philosophie et une stratégie majeure des mouvements nationalistes en Afrique du Sud et en Inde, reprise par les mouvements de droits civiques des Noirs aux Etats-Unis, et en plusieurs pays par les mouvements ouvriers et les opposants à la guerre.

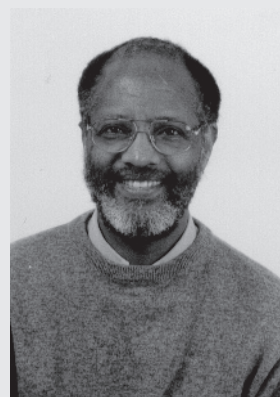
La désobéissance civile est une violation symbolique de la loi plutôt qu’un refus total du système. L’activiste ayant reconnu que toutes les voies légitimes de changement sont inexistantes ou bloquées, il est obligé de violer une loi particulière pour obéir à un principe moral supérieur. C’est parce que l’acte de désobéissance civile, toutefois, est un crime ou un délit pénalement punissable, reconnu comme tel par son auteur et par la population, qu’il peut constituer une force de protestation.

En se soumettant volontairement à la peine prévue par la loi, l’activiste espère donner un exemple moral qui incitera le gouvernement ou le groupe social dominant à effectuer un changement significatif d’ordre politique, social ou économique. L’objectif étant d’interpeller les consciences, les principaux porte-parole de la désobéissance civile insistent pour que les actions illégales soient absolument non-violentes.

Certains critiques radicaux de cette philosophie lui reprochent d’accepter les structures politiques existantes en se soumettant aux lois en vigueur, édictées par le pouvoir

A suivre ...

D’origine éthiopienne, Yohannes Abraham vit en Suisse depuis 1991 et projette de publier un livre sur la désobéissance civile à l’attention des ressortissants de son pays.



Monsieur Abraham craint une flambée de violence interethnique en Ethiopie suite à l’indépendance accordée à l’Erythrée en 1993. A cette violence, il imagine opposer une résistance pacifique par un livre qui offre des alternatives non-violentes. Son auteur aimerait sensibiliser ses concitoyens à d’autres voies de résistances. Comme le CMLK ne peut guère lui offrir plus que son soutien moral, le comité lui a proposé de faire connaître son action par une annonce dans notre journal. Voilà qui est chose faite. Si l’un d’entre vous souhaite en savoir plus, vous pouvez contacter M. Abraham au ch. de Pierrefleur 28, 1004 Lausanne, 021/647.20.23, ou vous adresser au secrétariat du CMLK. Pour participer au financement de ce projet. BCV Lausanne, compte 620.902.7, CCP 10-725-4.

OG

établi. À l'inverse, les milieux conservateurs voient dans la désobéissance civile un risque d'anarchie, autorisant les individus à violer n'importe quand n'importe quelle loi. Les activistes eux-mêmes n'ont pas de position commune sur la portée de la désobéissance civile : doit-elle être considérée comme une philosophie totale de changement social, ou seulement comme une tactique à employer quand le mouvement de résistance ne possède aucun autre moyen ? Au niveau pratique, l'efficacité d'une campagne de désobéissance civile dépend de la conviction des opposants de voir s'il est possible de convertir leurs adversaires, de les faire plier en faisant appel à une forme d'éthique universelle.

Les racines philosophiques de la désobéissance civile se trouvent dans les plus anciennes traditions orientales et occidentales, postulant qu'une conduite est justifiée en vertu de son harmonie avec une loi morale supérieure. L'homme qui a reformulé pour le monde moderne le concept de la désobéissance civile fut Mohandas K. Gandhi. En réunissant les pensées orientales et occidentales, il a développé une philosophie de *saty graha* et a dirigé son peuple selon ce principe, contre l'occupant anglais, pour obtenir la liberté de l'Inde. Inspirés par l'exemple de Gandhi, les mouvements de droits civiques des Noirs d'Amérique, guidés par Martin Luther King Jr, ont adapté des années 1950 aux années 1970 les tactiques et la philosophie de la désobéissance civile.

Par la suite, la désobéissance civile a été employée dans le monde entier par des groupes de protestation variés. On a vu récemment en Géorgie qu'elle reste une forme de lutte pacifique puissante. C'est pourquoi j'ai conçu le projet de traduire en amharique, principale langue éthiopienne, les textes fondateurs de la désobéissance civile, ceci afin de sensibiliser à l'action non-violente les membres exilés de mon peuple déchiré par les conflits ethniques.

Yohannes Abraham
(adaptation Roger Gaillard)

Le service civil en bref

▼ Caritas Vaud

La fin d'une belle expérience

Depuis 1996, jusqu'au 1^{er} janvier 2004, Caritas Vaud, en tant qu'Organe régional de Vaud et Bas-Valais, a géré le service civil. La réorganisation du service civil a mis un terme à cet investissement puisque désormais les organes régionaux sont directement régentés par la Confédération.

Pour l'équipe du service civil de Caritas Vaud, Sandrine Leresche, Gabriel Oguey, Mariette Koch, Ivan Devenoges et Daniel Dubas, « Le service civil aura représenté une belle expérience, un véritable enrichissement dans leurs contacts avec le milieu associatif et avec des centaines de jeunes. Ils ont partagé la recherche d'un monde plus juste et d'une résolution non-violente des conflits ». Une approche répondant à la charte de Caritas.

Nous continuerons à collaborer avec Sandrine Leresche, dont les conseils nous ont toujours été précieux, dans le cadre de la nouvelle structure romande : Service civil - Centre régional de Lausanne - Route Aloys-Fauquez 28 - CP 60 - 1000 Lausanne 8 - 021/643.75.30 - lausanne@service-civil.ch.

Une centralisation néanmoins contestée par les milieux défendant le service civil et dont l'information nous est parvenue malencontreusement trop tardivement pour réagir et transmettre notre avis. C'est ainsi que notre collaboration prend aussi fin, à regret, avec Hélène Beuze qui s'occupait, quant à elle, du service civil sur Genève dans le cadre de Manpower.

▼ Neuchâtel

Nous recherchons une personne volontaire pour tenir la *Permanence Service civil* de Neuchâtel. Le but premier est de soutenir les candidats préparant leur dossier : lire les lettres de motivation et proposer des tuyaux en vue de l'audition. Concernant les recours, la permanence

de Neuchâtel peut choisir de s'en occuper ou de les remettre à une tierce personne de notre réseau. Le secrétariat du CMLK se charge de la promotion. Les initiatives locales n'en demeurent pas moins bienvenues. Ce sont environ vingt personnes, par année, qui contactent la permanence de Neuchâtel. Du matériel est mis à la disposition des permanences et si des doutes doivent intervenir, il est toujours possible de s'adresser à notre équipe de permanents. Intéressé-e ? Merci de contacter le CMLK au 021/661.24.34.

▼ Taxe militaire, ne vous faites pas piéger : un cas vécu

Un civiliste, n'ayant pas fait de service civil durant la période 2002-2003, a reçu en début d'année une taxe d'exemption pour 2002. Avec Armée XXI et la baisse du nombre de jours de service civil associé, le solde de jours qu'il lui restait à faire a été annulé.

Il a donc recouru contre la décision de taxation. Dans un premier temps, son recours a été rejeté : selon son livret de service, il n'avait pas effectué la totalité des jours de service auxquels il avait été astreint (vive la légendaire souplesse d'esprit de l'administration fédérale !).

Il a alors fait tamponner son livret par l'organe du service civil et est revenu à la charge, dans un second temps, auprès de l'autorité de taxation. Sa réponse est édifiante : « Dans un premier temps, nous devons vous confirmer que, comme mentionné dans notre décision sur réclamation du 02.04.2004, votre assujettissement à la taxe d'exemption pour l'année 2002 est parfaitement justifié. Toutefois, en raison des modifications apportées dans votre livret de service concernant les jours de service civil à accomplir, **vous avez de ce fait remplacé le service manqué en 2002 et auriez droit au remboursement de cette taxe.** Toutefois, par mesure de simplification, nous renonçons à poursuivre la procédure de perception et annulons notre décision. » Notre civiliste a donc pu se faire rembourser. Telle a été la décision, en tout cas, du bureau de taxation de Lausanne.

N'hésitez pas à transmettre au CMLK vos expériences heureuses ou malheureuses.

Le Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées

C'est une première en France. Des citoyens de la région sud ont créé une structure associative originale qui a pour vocation de promouvoir la culture de la non-violence dans toutes ses dimensions. Une délégation de quatre personnes est venue en février au Centre Martin Luther King pour préparer de futurs partenariats.

Le Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées a été créé le 27 septembre 2003 à Colomiers, près de Toulouse. Ce jour là, plus de 80 personnes de toute la région se réunissaient pour fonder cette association dont la vocation est de promouvoir la non-violence, en tant que philosophie et action au service d'une société de justice. Soutenu par un comité de parrainage comprenant de nombreuses personnalités régionales, nationales et internationales, le Centre a été porté sur les fonds baptismaux dans un local (mis à disposition par le principal bailleur social de la ville) qui a été inauguré officiellement le 3 avril dernier en présence de 130 personnes.

Le Centre de ressources sur la non-violence est un espace ouvert au public pour favoriser l'échange, le conseil, la formation et la réflexion sur les multiples violences

auxquelles nous sommes confrontés et la recherche d'alternatives non-violentes. Il est pour l'instant animé par des adhérents bénévoles et est ouvert deux jours par semaine, le mercredi et le samedi.

Une structure en quatre pôles

Le Centre décline ses activités dans quatre pôles qui ont vocation à fournir les outils nécessaires pour réfléchir, apprendre et se former à la gestion non-violente des conflits :

- un **pôle ressources documentaires**, avec un important centre de documentation comprenant des ouvrages, des brochures, des vidéos et des dossiers thématiques. Le fonds documentaire est organisé selon un plan de classement spécifique (Violences,

Culture de non-violence, Luttres non-violentes, Ouvrages pour la jeunesse). Il est en phase de structuration et sera véritablement opérationnel en septembre 2004.

- un **pôle ressources pédagogiques** avec diffusion d'outils de réflexion (ouvrages, brochures, vidéos, etc.). Le Centre envisage



27 septembre 2003, Assemblée générale constitutive du CRNV

de créer à terme de nouvelles animations (expositions, mallettes) et de vulgarisation (édition de brochures grand public). Il édite la collection « culture de non-violence » dont la première plaquette vient de sortir sur le thème « Délégitimer la violence ».

- un **pôle formation** qui s'appuiera sur un réseau régional de formateurs expérimentés. Ce réseau en cours de constitution sera opérationnel en septembre. Il permettra au Centre de répondre à de multiples demandes de formation professionnelle sur site, à la gestion positive des conflits (pour les associations, les institutions, les établissements scolaires, les entreprises, etc.). Le Centre a déjà mis en œuvre pour ses adhérents un cycle de « découverte de la non-violence » afin de construire une culture commune parmi ses membres.

- un **pôle réflexion** avec conférences et débats sur de nombreux thèmes, et la publication dans quelques temps d'une Lettre trimestrielle d'information. Des « rencontres du samedi » seront programmées dès septembre. Ces temps de débat bimestriel (à partir d'un livre, d'une vidéo ou autre) seront organisés par les adhérents eux-mêmes.

Le Centre de ressources sur la non-violence n'a pas vocation à agir à la place des acteurs de terrain. Sa présence se situe en amont dans le conseil, la réflexion et la formation pour aider tous ceux qui sont confrontés à telle ou telle forme de violence. Son originalité réside également dans la diversité des partenariats, à la fois associatifs et institutionnels. La mairie de Colomiers a d'emblée soutenu le projet et apporté une aide conséquente à l'association pour commencer ses activités. La formule a d'emblée séduit

puisque aujourd'hui, quelques mois après la création de l'association, 120 personnes et une dizaine d'associations ont adhéré au Centre de ressources sur la non-violence.

Alain Refalo

Président du Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées

CONTACT :

Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées

11 allée de Guérande 31770 Colomiers

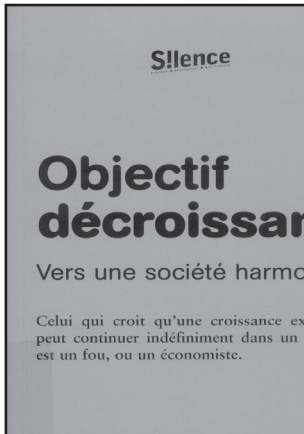
Tel : 05 61 78 66 80 ou

crnv.midi-pyrénées@wanadoo.fr

Lectures à découvrir

▼ Objectif décroissance

Ed. Silence & Ecosociété, 2003, 221 p.
(Cote 301.2 OBJ)



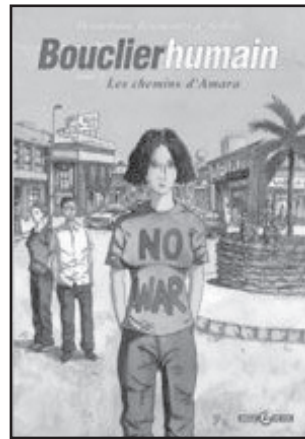
De nombreux articles divisés en trois parties qui nous emmènent sur les chemins d'une « société harmonieuse », entre autres par la voie de la « simplicité volontaire » chère à Gandhi.

Les auteurs abordent pour commencer les questions économiques, en particulier la nouvelle science économique créée par Nicholas Georgescu-Roegen, au cœur de la « décroissance » (voir en particulier l'article de Jacques Grinevald). La seconde partie traite du « changement de mentalités » avec, entre autres, Pierre Rabhi et Serge Mongeau. Une douzaine de pages à ne pas manquer : la contribution de Paul Ariès. L'apport « psy » de Georges Didier nous invite à puiser dans notre histoire collective : Gandhi, King et « tous les autres qui se sont battus pour l'évidence contre les habitudes corsetées ou rigides de leur société ». Des exemples font l'objet de la troisième partie, forcément limités, mais divers.

Ce livre présente une verte critique du « développement durable », détourné de ses objectifs initiaux. Il m'a permis de mieux comprendre certains mécanismes économiques et de découvrir la logique, la radicalité et la cohérence de personnes qui s'engagent concrètement dans la recherche d'alternatives à la fuite en avant.

▼ Bouclier humain : Les chemins d'Amara

X. Bétaucourt, A. Sellali, dessins D. Hennebaut, Bamboo éditions, 2004, 8+48 p.
(Cote 950 BET)



Bande dessinée. Récit basé sur l'histoire vraie d'Amara Sellali, qui s'est engagée aux côtés de la population irakienne en février-mars 2003. Les convictions pacifistes, les doutes, les manipulations, les médias, les autres volontaires. Un difficile chemin à la recherche d'une cohérence entre convictions et actions.

Ce premier tome se termine avec les premières bombes tombées sur Bagdad.

▼ L'amour et le monstre : Roquettes contre Creys-Malville

Chaïm Nissim, Ed. Favre, 2004, 143 p.
(Cote 920 NIS NIS)



« Nous, avec nos actions sur Malville, nous avons cherché à éclairer cette frontière ténue entre la violence et la non-violence » (p. 142).

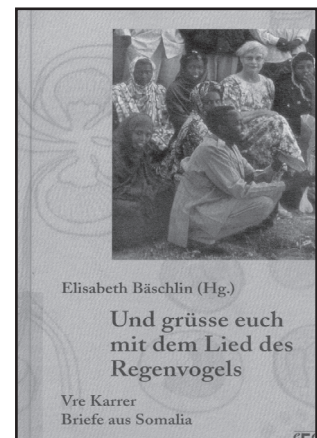
Le livre-témoignage de l'ancien député écologiste genevois raconte les actions d'un petit groupe contre une centrale nucléaire parmi les plus dangereuses du monde. Chaïm place le contexte, son enfance en Israël, son éducation, ses problèmes relationnels, aussi la filière de la surgénération nucléaire. Des moments très intenses sont partagés : la peur, l'amour, même Dieu qui apparaît dans un bistrot turc à Bruxelles.

Le débat sur la violence est vécu de l'intérieur, dans la pratique, en relation avec cette voix intérieure qui pousse à l'action, qui tente de baliser le chemin de la vérité. Un livre qui dérange. La frontière entre violence et non-violence n'est pas toujours là où je l'attends.

Michel Mégard

▼ Und grüsse euch mit dem Lied des Regenvogels

Vre Karrer, eFeF-Verlag, 2003, 350 p.
(Cote: 910.4 KAR)



Vre Karrer se rend en Somalie en 1993, à l'âge de 60 ans. Infirmière et sage-femme, elle pense pouvoir contribuer aux soins médicaux dans ce pays en guerre et victime d'une famine. Ses *Lettres de Somalie* ont été écrites à des amis, à sa famille et au cercle de personnes qui finançait son travail.

A Merka, petite ville côtière au sud de Mogadiscio, elle construit un dispensaire, fonde une école et un collège professionnel pour des enfants des rues et anciens combattants, soutient des coopératives agricoles, finance des ponts et organise un service de nettoyage du marché.

Dans ses lettres, elle fait part de tout son désarroi, sa rage et son désespoir devant cette situation de misère absolue où la faim et la mort accompagnent le quotidien. Elle raconte aussi des histoires pleines d'humour, comme lorsqu'elle doit soigner un chameau. Pacifiste et socialiste de tradition chrétienne convaincue, elle essaya de vivre ses idéaux. Ayant échappé maintes fois à des situations dangereuses, elle sera assassinée à Merka, en février 2003, par des inconnus.

Avec des informations supplémentaires sur la vie de Vre Karrer, sur le projet « New Ways » à Merka, et sur la Somalie, ce livre est un plaidoyer pour le droit à une vie digne, la nécessité de travailler pour un monde sans armes et la force de l'autodétermination.

Hannelore Schmid

▼ La compassion pour seul bagage

Rosette Poletti et Barbara Dobbs, Editions Jouvence, 2003, 93 p. (Cote 158.2 POL)



« La compassion pour seul bagage » est un livre de développement personnel. Les auteures se réfèrent à la fois au christianisme, au bouddhisme, à des philosophes divers et à des pratiques New Age comme le reiki et la visualisation positive. Elles définissent la compassion comme une attitude de bienveillance envers soi-même et autrui, basée sur la volonté de laisser résonner en soi la souffrance d'autrui, de s'engager à la soulager et plus globalement d'accueillir l'autre dans le respect de sa singularité. Elles insistent sur la

notion « d'ouverture du cœur » qui doit nous permettre d'être présent dans l'ici et le maintenant, de dépasser nos catégories usuelles de jugement pour nous faire passer de la logique à la dimension de la grâce et du pardon. Cette attitude exemplaire nous est présentée comme l'aboutissement d'un cheminement personnel, marqué par des étapes – le lâcher-prise, le développement de l'estime de soi et de la résilience – décrites dans des ouvrages précédents de ces mêmes auteures. On ne devient pas compatissant du jour au lendemain. Il faut d'abord être suffisamment au clair avec sa psychologie individuelle pour pouvoir ensuite « capter » l'état émotionnel de ceux qui nous entourent et réagir de manière appropriée, sans trop mélanger ce qui vient de nous et ce qui vient d'eux. Faute de quoi on court le risque de rester sur la défensive, de vouloir aider l'autre en le contrôlant ou de vivre une situation de co-dépendance : des situations à l'opposé de la véritable compassion. Le livre décrit précisément les caractéristiques d'une relation d'aide idéale (?), mais reste assez peu convainquant sur les moyens d'y accéder, du moins pour un esprit cartésien. Par ailleurs la compassion est toujours appréhendée dans un cadre interindividuel. Les formes collectives d'expression de la compassion ne sont pas analysées. Dommage pour le développement de la société civile.

Séverine Scott Tchuenté

Nous avons reçu

▼ *Paroles de paix, recueillies et présentées par Bernard Clavel*, images Michele Ferri, Albin Michel Jeunesse, 2003, [60 p.] (Cote 808.8 PAR)

▼ *Plus jamais victime*, Pierre Pradervand, Jouvence, 2001, 94 p. (Cote 158.2 PRA)

▼ *La compassion pour seul bagage*, Rosette Poletti, Barbara Dobbs, Jouvence, 2003, 93 p. (Cote 158.2 POL)

▼ *Ecrits politiques : Textes choisis*, traduits du russe et présentés par Eric Lozowy, Léon Tolstoï, Ed. Ecosociété, 2003, 161 p. (Cote 320.5 TOL)

▼ *Petit lexique des guerres de religion d'hier et d'aujourd'hui*, Odon Vallet, Ed. Albin Michel, 2004, 156 p. (Cote 290 VAL)

Le Centre Martin Luther King propose un Centre de documentation unique en Suisse avec :

- un service de prêt (livres, revues, jeux...)
- un catalogue consultable sur le web www.cmlk.ch
- la possibilité de recevoir la liste des nouveautés par courrier électronique (inscriptions à partir du site Internet)
- une adresse, documentation@cmlk.ch, pour poser vos questions

▼ *Petit lexique des idées fausses sur les religions*, Odon Vallet, Ed. Albin Michel, 2002, 277 p. (Cote 290 VAL)

▼ *Vivre sans violences ? dans les couples, les institutions, les écoles*, Micheline Christen, Charles Heim, Michel Silvestre, Catherine Vasselier-Novelli, Ed. Erès, 2004, 223 p. (Cote 301.633 VIV)

▼ *Le grand livre contre toutes les violences*, A.-M. Thomazeau, B. Bègue, A. Serres ; ill. B. Heitz, Rue du monde, 2003, 123 p. (Cote 301.633 GRA)

▼ *Le cri des oliviers : Une Palestinienne en lutte pour la paix*, S. Farhat-Naser, Labor et Fides, 2004, 280 p. (Cote 322.6 FAR)

▼ *Des alliances pour la paix : prise de position de Caritas Suisse sur la prévention des crises, le traitement des conflits et la promotion de la paix dans la coopération internationale*, T. Gass, G. van Dok, Ed. Caritas, 2000, 171 p. (Cote 327.17 ALL)

Revues

▼ *Gestion de conflits : Quelle formation professionnelle ?*, Non-violence actualité, 2004, 23 p. (Cote BR 1937)

▼ *Maltraitance : Au coeur de la violence extrême : Enfance en danger, Violence envers les femmes, les personnes âgées*, Non-violence actualité, 2004, 23 p. (Cote BR 1938)

Autres acquisitions

▼ *La médiation civile ou métajudiciaire : pour une nouvelle synergie et contre la confusion des genres*, Martine Chenou et Jean A. Mirimanoff, Société genevoise de

droit et de législation, 2003, P. 271-316 (Cote BR 1944) — La médiation dans notre société et dans nos lois, excellent

▼ *Grosse colère*, Mireille d'Allancé, L'école des Loisirs, 2000, 30 p. (Cote 808.068 ALL)

▼ *Moi, Ming*, Clotilde Bernos ; ill. Nathalie Novi, Rue du monde, 2002, [30 p.] (Cote 808.068 BER)

▼ *La brouille*, Claude Boujon, L'école des Loisirs, 1989, [36 p.] (Cote 808.068 BOU)

▼ *Le serpent qui apprit à siffler*, récit de G. Chidvilasananda ; ill. de Susan Cornelis, SYDA Foundation, 2003, [33 p.] (Cote 808.068 CHI)

▼ *L'histoire de la girafe blanche qui voulait ressembler à une vraie girafe*, F. Guiraud, De la Martinière Jeunesse, 2000, [39 p.] (Cote 808.068 GUI)

▼ *Le Lion Léopold*, Reiner Kunze ; trad. Mireille Gansel ; ill. Agnès Mosnier, GRAD, 2002, 47 p. (Cote 370.114 KUN)

▼ *Eddy aime trop la bagarre*, C. Lambelin, Ed. Nathan / VUEF, 2001, 20 p. (Cote 370.114 LAM)

▼ *Comment développer l'estime de soi de nos enfants : guide pratique à l'intention des parents d'enfants de 6 à 12 ans*, D. Laporte, L. Sévigny, Université de Montréal, 1998, 119 p. (Cote 370 LAP)

▼ *Loulou*, G. Solotareff, L'école des Loisirs, 1989, [29 p.] (Cote 808.068 SOL)

▼ *Gaspard qui pue*, P. Teulade et J.-C. Sarrazin, L'école des Loisirs, 1995, 36 p. (Cote 808.068 TEU)

▼ *La médiation interculturelle, les médiateurs et leur formation*, Margalit Co-

des droits de l'homme (UEDH)], [2003], P. 128-150 (Cote BR 1936)

▼ *Violence conjugale : Dépistage, soutien, orientation des personnes victimes : Protocole d'intervention à l'usage des professionnel-le-s*, M. Gigandet et S. Mosczytz, Bureau de l'égalité, 2003, 26 p. (Cote BR 1939)

Dons

▼ *Le service civil en bref*, Zentralstelle Zivildienst, 2004, 11 p. (Cote BR 1943)

▼ *Etwas Sinnvolles tun : Handbuch zum Zivildienst*, Ruedi Winet, Limmat Verlag, 2004, 182 p. (Cote 355.222 WIN)

▼ *Fairplay : Un guide pratique pour l'école : Cahier 1 : Petits jeux*, Association suisse du sport (ASS), [2003?], 20 p. (Cote 790 FAI)

▼ *Fairplay : Un guide pratique pour l'école et les associations sportives : Cahier 2 : Grands jeux*, Association suisse du sport (ASS), [2003?], 28 p. (Cote 790 FAI)

▼ *L'intelligence du cœur : Rudiments de grammaire émotionnelle*, Isabelle Filliozat, Ed. Jean-Claude Lattès, 1997, 341 p. (Cote 152.4 FIL)

▼ *On forme, on se forme...*, Ass. des familles du Quart monde de l'ouest lausannois, 2003, 19 p. (Cote BR 1940)

▼ *Ludwig Quidde à Genève : asile-exil d'un prix Nobel de la paix : 1933 - 1941*, Robert Durand, en collab., Association «Genève : un lieu pour la paix», 2004, 149 p. (Cote 920 QUI DUR)

▼ *Peaceful Prevention of Deadly Conflict : If war is not the answer, what is ?*, Friends Committee on National Legislation (FCNL), [2003], 20 p. (Cote BR 1941)

▼ *Jahresbericht Schweizerischer Friedensrat 2003 - 2004*, SFR, 2004, 23 p. (Cote BR 1942)

Jeu

▼ *Ombres et lumière*, K. Teuber, Herder, 1990, (Cote J.E.12)

▼ *Visionary : Le Visionnaire écoute et construit sans voir*, conception Ron Dubren, Schmidt, [1997], (Cote J.E.13)

Soutiens

▼ Appel urgent

du Collectif Urgence Palestine

L'armée d'occupation israélienne mène à Rafah une opération brutale de destruction et de carnage à grande échelle. Quatorze Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne le 19 mai dernier lors d'une manifestation pacifiste de soutien aux habitants de Rafah. Ces offensives constituent de graves violations des droits humains et du droit international humanitaire. Les médias ont relaté un certain nombre de faits, le Collectif Urgence Palestine (CUP) demande d'urgence au gouvernement suisse de prendre des sanctions à l'égard du gouvernement israélien et invite chacun à s'engager pour des actions concrètes et vigoureuses contre ce massacre du peuple palestinien. Plusieurs initiatives sont prévues, notamment des piquets de protestation tous les samedis entre 11h et 13h à la Place Saint-Laurent, ainsi qu'une lettre de dénonciation à envoyer à l'ambassade israélienne de Berne.

JM

Le CUP-Vaud

- Se réunit tous les lundis à 20h au Centre Sanabel, rue du Simplon 10. Vous y êtes cordialement invité-e-s.

- Tient son stand tous les samedis entre 8h30 et 16h à la Place Saint Laurent. N'hésitez pas à y passer pour prendre du matériel ou des informations !

Pour en savoir plus : 021/748.08.25 ou www.urgencepalestine-vaud.ch

▼ Drapeaux arc-en-ciel

Le GSsA diffuse des drapeaux arc-en-ciel pour la paix en plusieurs langues. Un symbole très fort et visible de la volonté des citoyens et des citoyennes du monde de dire non à la guerre. Grâce à l'initiative du GSsA, il est désormais possible de l'obtenir avec l'inscription « paix » en arabe et en hébreux. Fr. 10.- pour un drapeau simple (en une seule langue). Fr. 20.- pour un drapeau double (shalom/salam). 022/320.46.76 ou gssa@gssa.ch.

Attention :

Les documents entreposés à la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds (BVCF) ne seront pas accessibles de mai 2004 à avril 2005.

hen-Emerique, [s.n.], [2003], 29 p. (Cote BR 1935)

▼ *Un droit à la désobéissance civile*, María José Falcón y Tella, [Université d'été

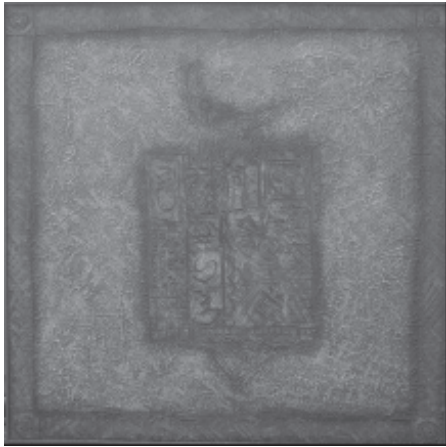


Tableau de Faïk Al-Aboudi (Irak)

Semaine culturelle contre l'occupation de l'Irak

Actif depuis les mobilisations de janvier 2003, le Collectif vaudois anti-guerre contre l'occupation de l'Irak continue à se réunir régulièrement. Pour aborder le conflit différemment, partager un moment ensemble, rappeler que l'Irak n'est pas seulement un pays en guerre - c'est aussi une région où la culture est riche -, il a organisé avec l'association Orient Espace une semaine culturelle pour résister à l'occupation de l'Irak.

Après des décennies de dictature, plusieurs guerres, un embargo sous l'égide de l'ONU qui a tué en 13 ans plus d'un million de personnes, selon les chiffres de l'ONU, et l'occupation de l'Irak par une coalition de troupes dirigées par les Etats-Unis, la population irakienne vit dans la souffrance et l'horreur.

La coalition dirigée par le gouvernement des USA devait, selon ses dires, «libérer et apporter la démocratie en Irak». Plus d'une année après le déclenchement de la guerre, le résultat est plus catastrophique que l'on a pu l'imaginer. Et, il est plus que jamais nécessaire de dénoncer cette guerre contre l'Irak comme un changement dans la conduite et l'organisation du déploiement impérialiste.

La résistance en Irak n'est pas seulement le fait de quelques extrémistes jusqu'au-boutistes, mais une contestation populaire généralisée dans toutes les couches de la population.

Si la résistance sur le terrain se développe partout dans le monde, elle est aussi le fait d'artistes qui se battent avec leurs mots, leurs couleurs, leurs musiques, leurs oeuvres pour s'opposer à l'occupation qui non seulement détruit des vies, mais mine aussi la créativité des hommes, des femmes et des enfants. Résistons, n'oublions pas !

CULTURE ARABE EN RÉSISTANCE À LA GUERRE

Du 21 au 25 juin 2004

Programme

entrée libre

- ◆ Lundi 21 juin
18h00 – DES COULEURS CONTRE LES GUERRES. **Vernissage de l'exposition** de peintures qui se tiendra jusqu'au 17 juillet avec Zina Ramzi (Irak), Barbara Turney (Australie), Afi Nafissi (Iran), Faïk Al-Aboudi (Irak), Rachid Abaas (Irak), Kamilla Maraschini (Italie), Patricia Buret (Suisse), Hansjoeg Anderegg (Suisse). En présence des artistes.
20h00 – Animation au luth par Ridouan (Maroc)
Orient Espace, rue du Crêt 7, 1006 Lausanne

- ◆ Mardi 22 juin
20h00 – CONTES DE LA LUMIÈRE OVALE. **Contes irakiens pour les adultes et les enfants** avec Nasma Al'Amir (Irak-Suisse)
Orient Espace, rue du Crêt 7, 1006 Lausanne

- ◆ Mercredi 23 juin
14h00 – CONTES DE L'ESPRIT QUI CHANTE. **Contes irakiens pour les enfants** (dès 7 ans) avec Nasma Al'Amir (Irak-Suisse)
15h30 – **Atelier peinture** avec Faïk Al-Aboudi (Irak) et **atelier percussions** avec Najeh Ben Saad (Tunisie)
20h00 – HÉRITAGE CULTUREL ET RÉSISTANCES LITTÉRAIRES. Lectures **d'extraits choisis de deux écrivains contemporains Emile Habibi (Palestine) et Saadallah Wannous (Syrie)** et discussion avec Hilary Waardenburg-Kilpatrick (Canada)
Orient Espace, rue du Crêt 7, Lausanne

- ◆ Jeudi 24 juin
20h00 – NABIL, 30 ANS D'EXIL ET DE RESISTANCE
Témoignages à la mémoire de celui à qui cette semaine est dédiée
Orient Espace, rue du Crêt 7, Lausanne

- ◆ Vendredi 25 juin
19h00 – FÊTE DE CLÔTURE. **Repas irakien, trois concerts et fin de soirée dansante**
20h00 – **Ridouan et son luth (Maroc)**
21h00 – **Eljamia (musique collective)**
22h00 – **Aiad et son groupe (Irak) Chansons et musique irakienne**
Centre chilien, J.-J. Mercier 6 (en face de Pôle Sud), Lausanne

Pour plus d'information ou devenir membre de l'Orient Espace :
www.orientespace.net ou 078/891.29.34

Pour soutenir financièrement cette semaine culturelle ou participer activement au Collectif vaudois anti-guerre contre l'occupation de l'Irak
1000 Lausanne

CCP 17-795243-7 - mention semaine culturelle
anti-guerre-va@bluewin.ch

Vous pouvez également vous adresser au CMLK